John Adams Library,

IN THE CUSTODY OF THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY.

SHELF N°
★ ADAMS
202.4
v.1

Digitized by the Internet Archive
in 2009

http://www.archive.org/details/mmoiressurlade01pouc

MÉMOIRES

SUR

LA DERNIERE GUERRE

DE

L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

TOME PREMIER.

MÉMOIRES
SUR
LA DERNIERE GUERRE
DE
L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE,
ENTRE
LA FRANCE ET L'ANGLETERRE.

Suivis d'Observations, dont plusieurs sont relatives au théatre actuel de la guerre, & de nouveaux détails sur les mœurs & les usages des Sauvages, avec des cartes topographiques.

Par M. POUCHOT, *Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, ancien Capitaine au Régiment de Béarn, Commandant des forts de Niagara & de Lévis, en Canada.*

TÔME PREMIER.

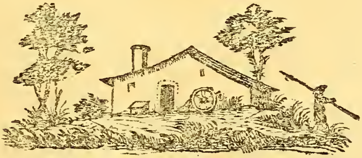

YVERDON.

M.DCC. LXXXI.

ADAMS 202.4

PRÉFACE

DE

L'ÉDITEUR.

En vain chercheroit-on dans cette foule d'ouvrages périodiques, les archives du mensonge & de l'ignorance, des matériaux pour écrire l'histoire; les mémoires particuliers peuvent seuls nous les fournir. En publiant aujourd'hui ceux de M. Pouchot sur la derniere guerre de l'Amérique Septentrionale, nous croyons remplir cet important objet

dans une heureuſe circonſtance, celle de la révolution qui briſe les fers de ce continent & change le ſyſtême politique de l'Europe.

Pluſieurs ouvrages relatifs à cette guerre ont paru depuis long-tems en Angleterre. Leur partialité faiſoit deſirer qu'on mît au jour des relations plus fideles, & capables de tranſmettre à la poſtérité ces traits de valeur qui ſoutinrent avec éclat, dans le Nouveau Monde, l'honneur de la nation françoiſe, au ſein même des revers. Ils étoient alors ſi conſtans, que la fortune, en les lui ſuſcitant de toute part, ſembloit démentir ſon caractere.

Si des préjugés d'Etat paroissent quelquefois entraîner M. Pouchot; nous osons assurer qu'ils n'ont jamais eu assez de force pour l'engager à trahir les intétêts de la vérité, soit en l'altérant, soit en la dissimulant. Elle se trouve empreinte dans tous ses récits, & s'y énonce avec cette simplicité qui dégénére très-souvent en une négligence de style trop marquée. On pardonnera aisément ce défaut à un officier, moins jaloux de bien dire que de bien faire. D'ailleurs le langage des camps n'est pas toujours celui de la tribune aux harangues.

Les endroits de cet ouvrage dont

le ſens étoit peu intelligible, ou obſcur, ſont preſque les ſeuls que nous avons cru devoir corriger. Nous nous ſommes auſſi permis quelques légers retranchemens. Peut-être l'auteur en auroit fait lui-même un plus grand nombre, s'il avoit eu le tems de revoir ſes mémoires, dont il étoit encore néceſſaire de changer l'ordre des différentes parties.

En effet plus d'un lecteur ſe ſeroit impatienté de trouver les récits hiſtoriques placés après les excellentes obſervations géographiques, qui leur ſervent d'éclairciſſement, & auxquelles nous avons joint quelques remarques ſur les monts Apalaches &

ſur le ſaut de Niagara. Nous avons donc mis avec raiſon ces obſervations à la ſuite des mémoires, & avant les détails précieux ſur les mœurs & les uſages des Sauvages. Ce dernier écrit eſt le fruit des liaiſons que les commandemens dont notre auteur avoit été chargé l'obligerent de former avec les principales nations du continent de l'Amérique Septentrionale.

ÉLOGE

DE

M. POUCHOT.

L'Homme de lettres s'identifie avec ses ouvrages : leur mérite est la mesure de son éloge, & leur existence suffit seule à sa gloire. Celui, au contraire, qui se dévoue au service de sa patrie, plus jaloux de verser son sang pour elle, que de perpétuer le souvenir de ses exploits, laisse à la postérité le soin de les consacrer. C'est donc une

obligation ſtricte d'en raſſembler les titres, ou de les garantir de l'éponge de l'oubli, ſur-tout lorſqu'ayant pour théatre un pays éloigné, ils courent riſque d'y être enſevelis. Tels ſont ceux des intrépides défenſeurs du Canada, parmi leſquels M. Pouchot tient un rang diſtingué.

En publiant ſes Mémoires, nous acquittons ſes concitoyens d'une dette; & en lui donnant ici le juſte tribut de nos louanges, nous ſatisfaiſons à notre devoir. La vérité n'aura aucun reproche à nous faire: ce n'eſt point pour l'affliger que nous empruntons ſon langage. Sim-

ple & précis, il devient rarement celui du menſonge, qui a toujours beſoin de preſtiges.

M. Pouchot naquit à Grenoble, en 1712, d'un pere vertueux, qui n'avoit point cherché dans le commerce les dangereux moyens d'étaler un luxe ſcandaleux & d'enrichir ſes héritiers, pour en faire d'inutiles ſybarites. Il laiſſa par une mort prématurée la funeſte liberté de ſe marier à ſa veuve, qui ſe hâta d'en uſer. Les ſentimens de mere perdant de jour en jour toute leur force dans le bras d'un nouvel époux, la voix de l'intérêt devint plus puiſſante, & plongea ſes

enfans du premier lit, dans les gouffres profonds de la chicane dont ils n'ont pu encore ſe retirer.

L'auteur de ces Mémoires, pour éviter d'y engloutir ſes talens, comme tant d'autres moins prudens, mais plus avides, entra au ſervice en 1733, en qualité d'ingénieur volontaire, état auquel la nature l'avoit deſtiné. Elle ne perdit pas ſes droits, lorſque l'année ſuivante il paſſa dans le régiment de Béarn. Loin de croire que ſon nouvel emploi le diſpenſoit de toute application, & qu'il pouvoit y vivre dans une oiſiveté inquiete, il continua à étudier le grand art des Vauban

& des Cohorn, au milieu du tumulte des camps.

Ses connoiſſances ne furent pas long-tems ignorées. Elles n'échapperent point à M. de Maillebois, qui mit M. Pouchot dans la route où ſon génie l'appelloit. Ce général le deſtina à travailler, ſous M. Bourcet, aux retranchemens de Borgo-Forte, dans le Sarraglio, & à ceux de la Ferrara, ſur le mont Baldo. La guerre de Corſe fournit encore à notre auteur des occaſions de ſatisfaire ce beſoin irréſiſtible & toujours renaiſſant des ames fortes, celui d'être utile. On l'employa à fortifier des poſtes & à tracer des

chemins dans l'intérieur de cette malheureuſe isle que ſa pauvreté ne pouvoit ſouſtraire au joug d'inflexibles tyrans, les Génois, républicains & deſpotes.

Nous ne ſuivrons pas M. Pouchot dans toutes les campagnes d'Italie, de Flandre & d'Allemagne, dont il partagea la gloire avec toutes les troupes françoiſes. Il fut chargé par la cour, en 1744, de reconnoître la route du Tirol, & en dreſſa une carte qu'il accompagna d'un mémoire inſtructif. L'avant-derniere année de cette guerre, il retrancha le camp de Tournai, qui étoit ſous les ordres de M. de Villemur.

Ces ſervices firent obtenir à notre brave officier une gratification, le brevet de Capitaine & la Croix de St. Louis. C'étoit pour lui des recompenſes & non des graces, terme de l'idiôme miniſtériel, à la vérité très-impropre dans ſon origine, mais dont malheureuſement il eſt poſſible aujourd'hui de juſtifier ſouvent l'uſage.

La paix n'ayant point été établie ſur des fondemens ſolides, l'ambition de l'Angleterre chercha bientôt à les renverſer. Pour prévenir ou arrêter ſes entrepriſes, la France fit paſſer en Canada pluſieurs bataillons. Celui de Béarn, auquel

M. Pouchot étoit attaché, fut de ce nombre. Les Mémoires que nous publions nous dispensent d'entrer ici dans aucun détail sur les actions brillantes & les services importans de cet officier. La défense de Niagara exigeoit de lui des ressources multipliées que son génie ne cessa pas de lui fournir. Il ne se refusa jamais à ses besoins, qui augmentoient à proportion de la supériorité des forces de l'ennemi. Elles ne l'étonnerent pas au fort Lévis, dans les cendres duquel on auroit dû, après sa mort, creuser son tombeau, pour lui élever un monument digne de son intrépidité.

S'il échappa alors aux fers des ennemis de ſa patrie, ce ne fut que pour être expoſé, dans ſon ſein, aux traits acérés de la calomnie. M. Berryer, miniſtre de la marine, ſe reſſouvenant d'avoir été lieutenant de police, crut devoir employer cette inquiſition civile, ſi propre à contenir une populace vile & corrompue, mais trop ſouvent funeſte au repos des gens de bien, pour découvrir les auteurs de tant d'abus & de prévarications qui avoient cauſé la perte du Canada. En conſéquence, il eut un délateur à gage, qui jouoit le rôle de paraſite, afin de connoître tous ceux dont les

liaiſons avec le munitionnaire général pouvoient faire ſoupçonner la conduite. Il trouva à ſa table M. Pouchot, qui venoit lui parler de l'approviſionnement du fort Lévis. Il n'en fallut pas davantage au ſieur Kerviſian, c'étoit le nom du délateur, pour accuſer ce brave officier, à ſon retour en France.

M. Berryer avoit alors quitté le miniſtere. Son ſucceſſeur, ſans adopter ſon ſyſtême de délation, voulut néanmoins en profiter dans une circonſtance malheureuſe, où la vérité avoit pour adverſaires des coupables qui cherchoient à multiplier leurs complices, pour ſe

ſouſtraire à une punition exemplaire. Pluſieurs lettres de cachet furent expédiées, & on donna des ordres pour conduire à la Baſtille les accuſés. M. Pouchot ſe repöſoit, au ſein de ſa famille, des fatigues de la guerre, lorſqu'il apprit avec ſurpriſe qu'on devoit l'arrêter. Il n'attendit point ce moment, & partit auſſi-tôt pour ſe rendre à la cour.

En ſe préſentant au miniſtre, il lui parla en ces termes : „ j'arri-
„ ve du Canada, où J'ai expoſé
„ mille fois ma vie pour les inté-
„ rêts de ma patrie. Ses ennemis
„ m'ont offert des emplois, de

„ l'argent & un établissement avan-
„ tageux ; j'ai rejeté leurs offres.
„ La perte de mon patrimoine est
„ tout le fruit qui me reste de mes
„ travaux & de mes services. Que
„ me veut-on ? de quoi m'accuse-
„ t-on ? "

Les foudres de l'autorité cessent de gronder, quand la voix de l'innocence peut se faire entendre. On ne répondit à M. Pouchot que par des éloges & en lui disant qu'on avoit besoin du témoignage d'un homme comme lui, pour convaincre les coupables. „ Je m'apper-
„ çois à présent, répliqua-t-il,
„ qu'un vil délateur, un infâme

„ eſpion, que vous avez honteuſe-
„ ment élevé au grade d'officier,
„ eſt l'ame de cette procédure :
„ quelle affinité puis-je avoir
„ avec M. Bigot & ſes complices ?
„ Décréte-t-on un témoin qui re-
„ fuſe de dépoſer ?

M. Pouchot ayant promis de ſe repréſenter toutes les fois qu'on l'exigeroit, non-ſeulement ſa liberté lui fut accordée, mais encore on lui aſſura qu'il jouiroit bientôt des recompenſes dues à ſes ſervices. Il n'en reçut aucune. A la cour on s'abreuve ſans ceſſe des eaux du fleuve d'oubli : pour en prévenir les effets, il n'y a qu'un

inſtant; la délation empêcha M. Pouchot de le ſaiſir.

Après l'affaire de Carrillon, M. de Montcalm avoit demandé pour lui un brevet de lieutenant-colonel. Le miniſtre n'accorda qu'une modique penſion. Cet homme qui s'étoit ſignalé à ce combat mémorable, & qui depuis avoit défendu, avec autant de valeur que d'intelligence, les forts de Niagara & de Lévis, ne put donc franchir la barriere qui ſépare les emplois ſubalternes des grades ſupérieurs, obſtacle dont l'intrigue & le manege triomphent ſans peine.

N'ayant obtenu ni graces, ni

avancement & ſeulement avec la ſatisfaction d'en être jugé digne, M. Pouchot revint à Grenoble. Il ne ſongea à ſe venger des ingratitudes de ſa patrie que par de nouveaux ſervices, & ſaiſit avec ardeur l'occaſion que lui en préſenterent les troubles de Corſe, produits d'abord par la tyrannie, fomentés enſuite par l'habitude de la licence & la crainte de retomber dans ſes premiers fers.

Trois mois avant ſon départ pour cette isle, il entreprit de compoſer ſes Mémoires, à la ſollicitation de ſes amis. Ce court eſpace de tems ne lui permit pas de les ré-

diger avec ſoin, & ne lui ſuffit proprement qu'à en diſpoſer les matériaux. Ils n'en ſont cependant ni moins curieux, ni moins utiles, parce qu'à la connoiſſance de ſon art, l'auteur joint le courage de dire la vérité, ſi ſouvent réduite au ſilence par la fortune dont la lâcheté eſt un des principaux attributs.

Arrivé en Corſe, M. Pouchot fut employé ſuivant ſon goût; mais pour cette fois il lui devint funeſte. Ayant reçu ordre de ſe porter en avant, avec un détachement de cinquante hommes, pour reconnoître un poſte, il fut

abandonné des ſiens, & tué, le 8 Mai 1769, par quelques Corſes cachés dans des brouſſailles. Ainſi la mort qu'il avoit tant bravée, chercha à ſe dérober à ſes regards, & eut recours, par une eſpece de vengeance, à la main de vils aſſaſſins, pour lui porter les derniers coups.

Ses généraux le regréterent, & ſa perte fut pleurée par ſa famille, qui étoit encore nombreuſe. Parmi tous ſes membres également deſtingués par leur vertu & leurs ſervices, il avoit choiſi avant ſon départ, pour ſon héritier, un de ſes

freres, qui ayant paſſé long-tems dans les emplois de finance, n'en reſpira jamais l'air contagieux, & a ſu mériter l'eſtime publique.

CERTIFICAT

DE

M. LE MARQUIS DE VAUDREUIL.

NOUS Pierre de Rigaud, Marquis de Vaudreuil, Grand-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, ci-devant Gouverneur & Lieutenant Général pour le Roi de toute la Nouvelle-France :

CERTIFIONS que le sieur Pouchot, capitaine au régiment de Béarn, s'est comporté dans les différens commandemens que nous lui avons confiés des forts de Niagara & de Lévis, soit

pour leur construction, dont nous l'avions chargé, soit pour leur défense, avec toute la sagacité, le zele, l'intelligence & l'économie que l'on peut attendre d'un officier consommé, même pour ses talens à manier les Sauvages, & à les attirer au bien du service dans les sieges que les malheureuses circonstances l'ont obligé de soutenir, & où il a soutenu l'honneur des armes du roi avec une valeur peu commune; ce qui lui a acquis une estime méritée. 1°. *A Niagara il a soutenu* 19 *jours de tranchée ouverte avec* 450 *hommes de troupes & milices, dont* 117 *furent tués ou blessés, contre environ* 5000 *Anglois ou Sauvages, desquels les deux premiers généraux, Prideaux & Jonston, furent tués.* 2°. *Au fort Lé-*

vis avec 250 hommes, soldats & miliciens, où il eut soixante hommes tués ou blessés. Du nombre des premiers étoit son officier d'artillerie. Il a soutenu avec ce peu de forces onze jours, contre celles du général Amherst, qui avoit onze mille hommes de troupes reglées & de Sauvages, avec une artillerie formidable. Notamment, quoi qu'attaqué de vive force par terre & par eau, le 22 Août, par les ennemis, il leur fit échouer, & amener un brigantin de 22 pieces de canon, dans lequel il y avoit 300 hommes. Il en fit échouer deux autres, l'un de 18 pieces, & l'autre de 10 pieces de 12. Il s'est comporté avec une égale distinction dans les autres opérations où nous l'avons employé, & dans les autres occasions

où il s'eſt trouvé, comme à Chouegen; où il dirigea le ſiege de cette place, également à l'affaire de Carrillon, dont nous avons rendu compte au miniſtre dans le tems. En foi de quoi nous lui avons ſigné le préſent certicat, & fait appoſer le cachet de nos armes. A Paris le 6 Mai 1761.

Signé VAUDREUIL.

INTRODUCTION.

Malgré un ſiecle & demi de poſſeſſion, les François n'avoient ſu tirer preſque aucun avantage de cette vaſte contrée de l'Amérique Septentrionale, connue ſous le nom de Canada. La colonie qu'ils y avoient fondée étoit encore, pour ainſi dire, dans l'enfance, lorſqu'elle a paſſé ſous un joug étranger. Elle auroit pu ſans doute ſortir de cet état de foibleſſe, ou plutôt d'anéantiſſement, & devenir un jour très-utile à ſa métropole, ſi celle-ci l'eût mieux

connue, & n'eût pas été aussi souvent trompée par ceux qui devoient l'éclairer. On avoit des idées si fausses de ce pays en France, qu'on y réduisoit toute son utilité au commerce des pelleteries, & qu'on ne distinguoit pas ses propres colons des Sauvages (a). *Enfin l'ignoran-*

(a) On supposoit même en France à un Canadien une figure extraordinaire, & des mœurs encore plus étranges. Dans la Nouvelle-Angleterre, quoique voisins du Canada, on regardoit encore dans la derniere guerre, les habitants de cette contrée comme des demi Sauvages, parce qu'on y étoit persuadé que les François prenoient des femmes parmi les Sauvages.

ce & l'aveuglement ont été portés ſi loin, qu'on s'eſt félicité de ſa perte.

L'Angleterre, pour empêcher ſa rivale d'ouvrir les yeux ſur les avantages du Canada, en médita l'invaſion au ſein même de la paix. La cour de Londres ſe repentoit depuis long-tems d'avoir conſumé ſes forces & ſes richeſſes, à exercer infructueuſement ſa haine contre les François, en ſecourant leurs ennemis. Elle forma auſſi-tôt après la concluſion du traité d'Aix-la-Chapelle, le projet de s'emparer des colonies françoiſes. Le Canada ou Nouvelle-France, qui devoit en être regardé comme le plus ſolide boulevart,

devint alors l'objet de ſes entrepriſes. Il fut d'abord queſtion de porter juſqu'au fleuve St. Laurent, les établiſſemens qu'elle ſe hâtoit de former du côté de l'Acadie: ceux que l'on projetoit, ſoit du côté de la baye d'Hudſon, ſoit au delà des Apalaches, vers les rives de l'Ohio, ou ſur les bords des lacs Ontario & Erié, n'avoient aucune borne. Il réſultoit de ce plan que ce qui auroit reſté à la France, ſeroit devenu pour elle inutile, puiſqu'on lui en fermoit l'entrée.

Le conſeil de St. James s'attendoit bien à des plaintes & à des réclamations de la part de la Fran-

ce, qui propoſa de nommer des commiſſaires de l'une & de l'autre nation, pour régler les limites des colonies reſpectives. Ce parti fut accepté, & on arrêta préliminairement que rien ne ſeroit innové dans les pays ſur le ſol deſquels ils devoient prononcer. A peine cette convention eut été ſignée, que l'Angleterre ne ſe fit aucun ſcrupule de la violer. Ses commiſſaires ne purent jamais s'accorder avec ceux de la France, parce que les premiers avoient des ordres ſecrets de faire naître ſans ceſſe des difficultés & de ne convenir de rien. Louis XV vouloit cependant la paix, à quelque prix

que ce fût; ses ministres crurent en pouvoir obtenir le maintien, par des conditions que l'Angleterre n'auroit pas rejetées dans toute autre circonstance; mais elle étoit alors résolue de se servir de la prépondérance de ses forces navales, pour détruire le commerce des François, dont les progrès reveilloient sa haine & excitoient sa jalousie.

Si l'on eût pénétré ce motif, on n'auroit donc pas été étonné que le ministere britannique ne repondît aux propositions avantageuses de la cour de Versailles, que par des demandes inadmissibles. Malgré cela, il feignoit de négocier & de desirer

la paix ; „ mais il n'avoit d'autre „ objet, comme l'obſerve un judi- „ cieux politique, que de concerter „ ſes entrepriſes & d'inſpirer à la „ France une ſécurité qui l'empê- „ châ de ſe préparer à la guerre, „ en déployant toutes ſes forces " (a).

Quelques philoſophes, ou plutôt des gens qui s'imaginent d'en mériter le nom, toutes les fois qu'ils peuvent improuver la conduite des princes & la tourner en ridicule, ſe ſont obſtinés à méconnoître la vraie cauſe de cette guerre. Ils ont répété à

(a) Droit public de l'Europe, Tom. III. pag. 194.

l'envi les uns des autres, que la France ne s'étoit exposée à tant de revers, & n'avoit répandu tant de sang, que pour la possession précaire de quelque terrein glacé, *de quelques* pays sauvages *ou* d'inutiles déserts. *Tel a été le langage d'une cynique ignorance. Voilà les expressions que l'orgueil & la présomption voudroient consacrer comme les oracles d'une raison sublime.*

Des personnes plus instruites n'ont pas fait, à la vérité, un semblable reproche à la France; mais elles ont accusé ses commissaires d'incapacité & d'humeur; ses ministres, d'ambition & de n'avoir pas desiré

ſincérement la paix. L'auteur des Mémoires que nous publions paroît avoir eu quelqu'un de ces préjugés. Nous croyons devoir en avertir ſes lecteurs qui trouveront dans les manifeſtes de la France, des preuves nombreuſes & inconteſtables que les prétentions de l'Angleterre ſur le Canada ont été non la cauſe, mais le prétexte de la derniere guerre.

Carte des Frontieres Françoises, et Angloises dans le CANADA depuis Montreal, jusques au Fort du Quesne
J. au Citron.
J. au Cochois
LAC ONTARIO
LAC ERIE
Frontenac
Portage
New-york
Philadelphie
Long-island
OCCEAN

MEMOIRES
SUR LA
DERNIERE GUERRE
DE
L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE,
Entre la France & l'Angleterre.

AVANT que d'entrer dans quelques détails ſur la guerre qui a entrainé la perte du Canada, il eſt néceſſaire de parler en peu de mots, des prétentions des deux puiſſantes nations qui s'établirent dans un continent, où elles n'avoient originairement aucun droit,

& ne pouvoient en acquérir reſpectivement, que ſur les endroits où elles ſe placerent. Nous ne parlerons pas des droits des poſſeſſeurs naturels du pays, que ces puiſſances comptent pour rien; quoique ces naturels trouvent très-étrange que l'on vienne ſe battre pour un pays où le maître de la vie les a créés, ſelon eux, & où ils ont toujours exiſté, & dont les os de leurs ancêtres ont pris de tout tems poſſeſſion. Ils ne veulent reconnoître aucun étranger pour maître, comme ils n'en ont point entr'eux.

Il n'y a donc que la force de ces étrangers, qui ait pu établir & maintenir leurs établiſſemens. Ils ſe rencontrerent en pluſieurs points qui ſont devenus l'objet de leurs conteſtations. Les Anglois ayant pénétré dans la partie ſupérieure de la riviere d'Hudſon, ont ren-

ntré les établiſſemen s des Fran-
ïs dans la partie du lac Cham-
ain. Les colonies de la Virginie
de Penſilvanie étant devenues
riſſantes, ont voulu étendre leur
mmunication, par la traite, avec
Sauvages, au delà des Apala-
es, & ſe ſont trouvées dans nos
rts de traite; ce qui a occaſion-
des plaintes dans les deux cours.
acun a envoyé des détache-
ens en avant, pour s'aſſurer des
droits qu'ils occupoient: la ja-
uſie les a bien-tôt mis aux priſes.
Commençons par les préten-
ns de l'Acadie, ou Nouvelle Ecoſ-
, ſans entrer dans les détails
térieurs à la paix d'Utrecht. Les
iglois envoyerent à Annapolis ou
rt Royal un régiment en 1714,
ur prendre poſſeſſion de l'Aca-
, & ne firent aucune autre ten-
ive pour s'établir dans le reſte
cette preſqu'isle, dont les trois

quarts, au moins, étoient occupé
par les François & par les Sau
vages leurs alliés. Par le traité d
paix de 1748, il fut conclu qu
les limites des poſſeſſions anglo
ſes & françoiſes ſeroient reglée
à l'amiable par des commiſſair
reſpectifs. En 1749, les Anglo
s'établirent à Chibouctou, & fon
derent Halifax. Tout étoit reſ
tranquille juſqu'à la guerre
1740, pendant laquelle les Ac
diens, ou François de l'Acadi
ſoutenus par les Canadiens, fire
des partis ſur les Anglois, ſa
qu'il parût que les derniers pr
tendiſſent regarder les Acadie
comme leurs ſujets.

Ils bâtirent pendant les cont
tations des commiſſaires, le fort
Beau-baſſin, & les François, cel
de Beau-ſéjour. Les Anglois for
merent auſſi les Acadiens de le
prêter ferment de fidélité. Sur le

efus ils les enleverent, excepté
eux qui ſe retirerent ſur le ter-
ein du Canada, & les diſperſe-
ent dans leurs différentes colo-
ies. Quoique les Anglois éten-
iſſent leurs prétentions juſqu'au
euve Saint-Laurent, il paroît
éanmoins par la conſtruction de
eau-ſéjour, qu'ils ne vouloient ſé-
ieuſement que la poſſeſſion de la
reſqu'isle de l'Acadie. M. de la
onquiere, commandant au Cana-
a, & le colonel Laurence de la
art des Anglois, furent chargés de
egler les limites. Elles ne pou-
oient s'établir que par la force ou
a bonne volonté décidée des deux
ations; ainſi n'y eut-il que des
iſputes entre les commiſſaires. M.
aurence étoit plus fin, & M. de la
onquiere, homme de mer, étoit plus
anc; mais il ſe piquoit aiſément,
iſoit des injures à ſon adverſaire,
 en vint juſqu'à des défis. Ces

brouilleries se communiqueren
aux commandants des postes d
la frontiere; ce qui occasionna l
mort d'un commandant de Beau
bassin, tué par un de nos Sauva
ges, à l'instigation, à ce que l'o
prétend, d'un de nos Missionnaire
Sulpiciens, qui étoit dans ce pay
chez ces nations, & que les An
glois ayant pris depuis, ont fai
périr dans un cachot, recompen
se assez naturelle d'un zele indis
cret. Cet acte n'entraina point alor
de rupture ouverte, quoique l
traité de 1748 n'y eût point ter
miné la guerre.

Les Anglois dans ces intervalles
ayant voulu établir des troupe
dans le village des Mines qui s
prétendoit françois, le gouverneu
du Canada envoya dans l'hyve
un détachement pour les enlever
Ils arriverent la veille des Rois dan
la nuit, & comme ils connoissoien

bien le local, ils ſe diſperſerent pour attaquer toutes les maiſons à la fois. Il étoit près de minuit: le commandant qui avoit ſoupé avec ſes officiers, ſortit pour quelque beſoin; en voyant tomber beaucoup de neige, il s'écria: parbleu! voilà un beau tems pour une canadienne. Il ne croyoit pas dire auſſi vrai. Nos gens embuſqués l'entendirent, pouſſerent un cri & ſe jeterent tous en même tems dans les maiſons, où ils prirent 300 hommes dont les plus éveillés étoient ſans doute ces officiers.

M. de la Jonquiere ſucceda à M. de la Galiſſonniere, un des hommes le plus propres à commander dans ces pays, par ſes talens; mais outre qu'il n'y reſta pas aſſez, il n'avança rien dans la partie de la négociation, où aucune des deux puiſſances n'avoit envie de ceder. Il fut relevé par M. du Queſne,

chargé des mêmes négociations. Elles étoient appuyées par des partis, qui ſe faiſoient continuellement la petite guerre en Acadie ; ce qui aigriſſoit de plus en plus les deux nations l'une contre l'autre.

A ſon arrivée, M. du Queſne prit du goût pour une dame aimable, & forma des liaiſons avec ſa famille & ſes amis. On eut ſoin, ſuivant l'uſage, d'envoyer le mari dans un des poſtes des pays d'en haut le plus avantageux. M. Bigot paſſa de l'intendance de Louisbourg à celle du Canada, à peu près dans le même tems. Il s'attacha auſſi à Mde. Pean, femme de l'aide-major de la place de Quebec, & prit grand intérêt pour cette famille. L'intendant étoit chargé de toute la partie des finances, des munitions de bouche qui ſe faiſoient par régie, & des approviſionnemens des marchandiſes

pour la traite. Pour que ces deux chefs puſſent s'obliger mutuellement, il falloit vivre d'accord ; auſſi leurs ſociétés l'étoient-elles. Ces places n'étant guere accordées que pour trois ou cinq ans, ces meſſieurs tâchoient ordinairement de faire leurs affaires & celles de leurs amis, ou de ceux qui leur avoient aidé dans cet intervalle. Soit que le projet d'un établiſſement ſur l'Ohio naquît parmi eux pour trouver une occaſion des plus favorables à leur intérêt, ſoit que la cour y fût déterminée à cauſe de l'avantage que l'on y trouveroit (*a*), ce projet s'exécuta dans l'hyver de 1753 à 1754.

(*a*) M. Pouchot préſenta les faits ſous un faux jour. Les motifs dont il parle peuvent avoir déterminé le choix du gouverneur du Canada pour l'officier qui devoit commander ſur l'Ohio, ſans l'avoir engagé d'y for-

On équipa (*a*) & on approviſionna 7 à 800 Canadiens aux ordres de M. Marin. Pluſieurs officiers de la colonie furent d'abord s'établir au portage de Niaga-

---

mer un établiſſement. Son prédéceſſeur, M. de la Jonquiere, l'avoit projeté avant M. du Queſne: celui-ci ſe hâta de l'exécuter, pour prévenir les deſſeins des Anglois, qui vouloient couper la communication de la Louiſiane avec le Canada. Ils faiſoient d'ailleurs de grands préparatifs pour attaquer par là les François, ſous prétexte de ſecourir les Sauvages qu'ils avoient ſoulevés contr'eux.

(*a*) Toutes les fois que les troupes canadiennes alloient en campagne, on les fourniſſoit d'un capot, deux chemiſes, un braquet, des mitaſſes, une couverte & une paire de ſouliers de veau marin par mois. On donnoit de plus aux officiers, une bouteille de vin par jour, deux pots d'eau-de-vie par mois, un jambon ou un mouton, du plomb à giboyer & de la poudre.

ra. Au printems on envoya des approvisionnemens de bouche & de guerre, des outils & des marchandises en abondance. On enleva dans ce pays tout ce qu'on put trouver en marchandises de toute espece, jusqu'à des velours, des étoffes de soie, des souliers de femme de damas, des bas de soie, &c. des vins d'Espagne en quantité. Ces effets furent présentés par les sociétés dont nous venons de parler, & achetés pour le compte du roi. On présume que l'on ne fut pas difficile sur le prix que l'on en demandoit.

Ces effets furent long-tems à passer du portage de Niagara & de la presqu'isle jusques sur l'Ohio, par le défaut de chevaux & d'équipages. Cela fit périr près de 400 hommes ou du scorbut, ou de la peine qu'ils eurent à porter sur le dos ces effets. Dans cet interval-

le on buvoit les vins d'Espagne entre officiers; chacun se faisoit fournir dans le magazin tout ce qu'il lui plaisoit, sur-tout des velours, &c. qui n'étoient pas assurément des marchandises pour les Sauvages. Ainsi les provisions qui arriverent au poste que l'on appella *du Quesne*, furent en petite quantité, diminuée encore par le gaspillage & les avaries essuyées dans la route. Les officiers & les miliciens qui retournerent en Canada, revinrent en conséquence bien équipés, & des procès verbaux de consommation couvrirent tout cela.

Sur ces entrefaites le chevalier Péan que l'intendant étoit bien aise d'éloigner de sa femme, fut chargé de faire une tournée avec 400 miliciens au détroit, pays circonvoisin, bien muni de toutes sortes de provisions & marchandises, pour

faire des préſents aux Sauvages, ſous le prétexte de les attirer dans notre parti.

Une pareille miſſion étoit inutile, puiſque cette partie ſe trouvoit habitée depuis long-tems par les François, qui avoient des liaiſons intimes avec les Sauvages de ce pays, & qu'il y avoit des officiers françois dans tous ces poſtes pour remplir cet objet; mais l'on ſe défaiſoit d'un mari & d'une bonne quantité de marchandiſes pour le compte de la ſociété. Péan revint en Canada en triomphe, après ce bel exploit.

M. de Contre-cœur reſta commandant au fort du Queſne, que 1754.
M. Mercier officier d'artillerie traça & fit bâtir. On laiſſa encore Mrs. de Villiers, Jumonville & pluſieurs autres officiers dans ce poſte.

Dans l'été ils eurent avis qu'un

1754. détachement anglois avoit paſſé du côté de la Fourche de la Manenguelée & venoit ſur l'Ohio pour s'y établir. Le conſeil du fort du Queſne ſe détermina d'y envoyer Jumonville avec un détachement de trente hommes armés, pour les obliger de s'en retourner, & on lui donna une lettre pour en ſommer le commandant. L'officier Anglois averti par ſes Sauvages affidés de la venue de ce détachement, fut l'attendre dans une eſpece d'embuſcade. Jumonville ne ſe voyant pas alors le plus fort, chercha à montrer la lettre dont il étoit porteur. Les Anglois qui ne vouloient point ſe compromettre dans un pour-parler, firent une décharge ſur le détachement, tuerent Jumonville & quelques-autres, & emmenerent les autres priſonniers (*a*). Cette nouvelle étant

(*a*) M. Pouchot auroit-il eu deſſein

arrivée au fort du Quesne, Villiers affligé de la mort de son frere, demanda de l'aller venger à la maniere des Sauvages. On tint un conseil de guerre, dont l'ame étoit Mercier, & dans lequel on délibera par écrit, que sans vouloir donner atteinte à la paix d'Utrecht, Villiers partiroit avec un détachement de 300 hommes pour aller 1754.

ici d'insinuer que M. de Jumonville avoit des vues hostiles ? la foiblesse de son escorte ne permet pas de le supposer ; les Sauvages même ne s'y tromperent pas, & respecterent tellement le caractere de cet officier, qu'au moment de son assassinat, ils se jetterent entre les François & les Anglois pour le garantir. On est fâché de se rappeller que le célebre général Wasinghton commandoit dans cette occasion les meurtriers de M. de Jumonville. Il n'agissoit, à la vérité, que par les ordres précis de sa cour ; mais il pouvoit les exécuter d'une maniere moins odieuse.

chercher les Anglois, qui, au nom-
1754. bre de 500, commençoient un fort dans un endroit qu'ils avoient baptisé *de la Nécessité.* Les François arriverent autour de ce fort, se placerent derriere les arbres & un petit abattis fait par les Anglois. Ils avoient commencé un fossé qui étoit déja creusé à la hauteur du genouil; comme ils étoient là entassés, la fusillade de gens qui tirent bien, en eut bien-tôt mis à bas un grand nombre. Les Anglois se voyant écrasés par ce feu meurtrier, demanderent à capituler. Ils furent reçus prisonniers sur leur parole, à condition qu'ils renverroient tout de suite ceux qu'ils retenoient, & qu'on garderoit deux officiers en ôtage. M. de Villiers les obligea encore de donner une déclaration comme ils avoient assassiné Jumonville mal à pro-

pos (*a*), & les renvoya. Ils y furent aussi obligés, parce qu'ils avoient été bien embarrassés de nourrir tout ce monde dans leur fort. 1754.

Les François revinrent triomphans dans leur poste, & furent tranquilles le reste de la campagne. Plusieurs officiers retournerent en Canada, entr'autres Mercier qui y fut relevé par Lery soi-disant ingénieur. Mercier & Péan furent envoyés en France, pour rendre compte des événements glorieux & intéressans de leur campagne. On doit juger s'ils eurent soin d'appuyer à la cour, sur la nécessité de

(*a*) Cette déclaration n'a jamais existé. M. Wasinghton commandoit encore dans ce fort lorsqu'il se rendit à M. de Villiers. La relation de ce dernier officier n'est pas tout à fait conforme avec celle de M. Pouchot. Voyez les pieces justificatives du mém. de la France, nº. IX.

favoriser ces utiles établissemens,
1754. sur-tout pour eux, parce qu'ils prévoyoient que les dépenses que cela occasionneroit, tourneroient toutes à l'avantage de leur société.

Dès que les Anglois eurent appris les événemens de cette partie de l'Amérique, ils se déterminerent à faire passer dans l'hyver de 1754 à 1755, les régiments de Peperel, de Syrley, d'Halquet & de Dumbard en Amérique, pour soutenir leurs établissements. Les deux premiers furent destinés pour Chouegen, & les deux autres furent en Virginie pour venir sur l'Ohio.

La France ayant connoissance
1755. du départ de ces régiments pour l'Amérique, se détermina d'y faire aussi passer les régiments de la Reine, d'Artois, de Bourgogne, de Languedoc, de Guienne & de Bearn, qui se rendirent à Brest au

commencement d'Avril 1755. Ils trouverent une escadre de 22 vaisseaux de guerre prête à recevoir les seconds bataillons de ces régiments, destinés à passer en Amérique. Nous donnerons ici le détail de cette escadre, la plus belle (*a*) qui soit sortie de nos ports pendant la derniere guerre. 1755.

Vaisseaux armés en guerre.

Le *Formidable* de 80 canons & de 900 hommes d'équipage, monté par M. de Macnemara, chef d'escadre commandant la flotte, & par M. de Kersaint, capitaine de pavillon, & M. Duchaffault, capitaine en second.

L'*Entreprenant* de 74 canons & de 700 hommes d'équipage, com-

(*a*) Celle de M. le maréchal de Conflans étoit plus considerable.

mandé par M. Dubois de la Mothe, 1755. chef d'eſcadre, & M. de Sauzay, capitaine en ſecond, deſtiné pour conduire les troupes en Canada, avoit ſur ſon bord M. de Vaudreuil, gouverneur du Canada, M. Dieskau, maréchal de camp, commandant des troupes françoiſes, & M. Daureil, commiſſaire ordonnateur des troupes de terre.

Le *Palmier* de 74 canons, 750 hommes, M. le chevalier de Beaufremont capitaine, d'Orvilliers capitaine en ſecond.

Le *Héros* de 74 canons, 750 hommes, M. de Montlouet, chef d'eſcadre, M. de Kermaban, capitaine en ſecond.

Le *Bizarre* de 64 canons & de 500 hommes, M. de Salvert, chef d'eſcardre, de Marolles, capitaine en ſecond, deſtiné pour Louisbourg.

L'*Alcide* de 64 canons & de

500 hommes, M. Hocquart, capitaine, M. de Paruveau, capitaine en second. Il avoit à bord M. de Roſtaing, colonel, commandant en ſecond des troupes françoiſes, & deux ingénieurs. 1755.

L'*Eveillé* de 64 canons & de 500 hommes, M. de Fontes, capitaine.

L'*Inflexible* de 64 canons & de 500 hommes, M. de Guoëbriant.

L'*Aigle* de 54 canons, M. de Couſage.

Fregates.

L'*Ametiſthe* de 30 canons & de 220 hommes, M. Dubos, capitaine.

La *Fleur de lys* de 30 canons, 220 hommes, M. le chevalier de Marinniere.

La *Sirene* de 30 canons, 220 hommes, M. de Tourville.

L'*Heroïne* de 30 canons, 220
1755. hommes, M. de Bory.

La *Comette* de 30 canons, 200 hommes, M. de Ruis.

La *Diane* de 30 canons, M. de l'Aiguille.

La *Fidéle* de 30 canons, M. de la Jonquiere.

Vaisseaux armés en flute pour le transport des troupes de terre.

Le *Defenseur* 74 canons, reduit à 24 canons, M. de Beaussier, capitaine, 9 compagnies d'Artois, embarquées le 12 Avril.

Le *Dauphin Royal* 74 canons, reduit à 24, M. de Montalais, capitaine, 9 compagnies de Bourgogne.

L'*Algonquin* 74 canons, reduit à 24, M. de Villeleon, capitaine, 9 compagnies de la Reine, embarquées le 14.

L'*Espérance* de 70 canons, 1755.
24, M. de Bouville capitaine,
ne compagnie de grénadiers, 3
ompagnies factionnaires d'Artois,
t 3 de Bourgogne.

L'*Actif* 64 canons, à 22, M.
e Caumont, capitaine, 9 compagnies de Languedoc, embarquées le 6.

L'Illustre 64 canons, à 22,
I. de Choiseuil, 9 compagnies
e Guienne, embarquées le 4.

L'*Opiniâtre* 64 canons, à 22,
I. de Moléans, capitaine, 9
ompagnies de Bearn, embarquées le 8.

Le *Lis* de 64 canons, à 22, M.
e Lorgerie, capitaine, 4 compagnies de la Reine & 4 de Languedoc.

Le *Léopard* 60 canons, à 22,
I. de Chifreville, capitaine, 4
ompagnies de Guienne & 4 de
earn.

L'*Apollon* de 60 canons, M. de
1755. Gomain, 4 compagnies, destiné pour servir d'hôpital.

L'*Aquillon* id., M. de Rigaudieres, 4 compagnies.

Nous n'oublierons pas de dire que Mercier & Péan vinrent s'embarquer avec M. de Vaudrueil. Ils avoient été consultés à Versailles, comme les oracles, sur cette guerre, & donnés à M. Dieskau, comme gens aux conseils desquels il devoit absolument déférer pour réussir.

Les régiments passerent à leur arrivée, la revue de M. de Crémille, inspecteur qui completta les compagnies qui devoient passer, aux dépens des correspondants du même régiment, & ces bataillons furent livrés à la marine. Ce changement du roi de terre au roi de mer, attrista les troupes sans trop savoir pourquoi. Les événemens feron

ont voir qu'ils s'en trouverent
lus mal que s'ils avoient passé sous 1755.
n prince absolument étranger,
oit par les usages, soit par la ma-
iere d'être traités (*a*).

La flotte resta en rade jusqu'au
Mai, contrariée par les vents,
ui ayant souflé ce jour là du
N. N. E. sur les huit heures, le
énéral fit signal d'appareiller. A
o heures & demie on a commen-
é à faire route.

Le *Formidable* & l'*Entreprenant*
yant pris la tête de l'escadre, à
idi elle fut hors du goulet avec
n vent N $\frac{1}{4}$ N. E. joli frais. L'on
orça de voiles jusqu'à six heures
u soir, que l'escadre forma un or-

(*a*) Maniere de sentir ou d'envi-
ger les choses aussi fausse que con-
aire au bien de l'Etat, & à la gloire
e sa patrie: heureusement de si fu-
estes préjugés se dissipent de plus en
us tous les jours.

dre de marche ſur trois colonnes
1755. M. de Macnemara & les vaiſſeaux
de guerre au vent ; M. de Salver
au centre, & M. Dubois de la Mo
the ſous le vent.

Le cinquieme étant par le 45^d
47″. de latitude, & 11^d. 21″. longi
tude de Paris, après midi, le gé
néral fit ſignal de forcer de voile
ſans aucun ordre. Sur le ſoir il pa
rut à l'O. trois bâtimens, dont u
ſe ſépara la nuit, les deux autre
nous conſervoient & nous ſuiv
rent dans nos eaux. On les juge
deux frégates angloiſes.

Le 7. à une heure après midi
l'*Entreprenant* tira un coup de ca
non & fit ſignal aux fluttes de
ſuivre. L'eſcadre de M. de Macn
mara reſta en panne. On fit route
l'O. N. O. & $\frac{1}{4}$ N. O. A quat
heures après midi, on perdit l'e
cadre de vue. Il parut auſſi qu'u
des frégates qui ſuivoient, avoit d

nâté d'un de ses mâts de hune, & 1755.
on ne les vit plus depuis cette jour-
née. Le 25. petite fraîcheur de
l'E. S. E. & de la brume. A six
heures du matin, le général mit
en panne avec toute l'escadre. Les
vents se mirent au S. S. O. grand
frais. On mit à la cape à l'O. N. O.
On étoit par le 46^d. 9''. de latitude,
longitude 46^d. 29''. de Paris. On
se faisoit à 47. l. du grand banc.
On vit des bancs de glace d'environ
de lieue de circonférence.

Le 26. les vent du S. S. O. fu-
rent variables par l'O., au N. N. O.
L'escadre se trouva séparée. Chaque
bâtiment chercha à marcher de con-
serve avec ceux qu'il put rencon-
trer. Les brumes devinrent si épais-
ses que de la place du Timonier
on ne pouvoit pas quelquefois voir
le grand mât. On passa ce jour là
entre des glaces plus hautes que les
matures & d'un $\frac{1}{4}$ & $\frac{1}{2}$ lieue de cir-

conférence. L'eſcadre ne ſe rejoi-
1555. gnit plus qu'à Québec.

Les Anglois dont les eſcadres croiſoient entre le grand banc & Terre-Neuve, trouverent dans l'éclair de ces brumes quelques-uns de nos vaiſſeaux. On connoît le ſort de l'*Alcide* & du *Lis*. L'*Entreprenant* auroit auſſi été pris, s'il n'eût fait fauſſe route dans ces brouillards. Il ne monta en riviere que juſqu'à l'isle aux Coudres, craignant de paſſer la traverſe, où ont paſſé depuis des bâtimens de 110 pieces de canon anglois. L'*Opiniâtre* & l'*Algonquin* arriverent les premiers. Ils mouillerent le 19 Juin à Québec, les autres ne tarderent pas d'y arriver ſucceſſivement.

M. du Queſne vit les régiments à leur arrivée, & eut des conférences avec MM. de Vaudreuil & Dieskau ſur l'état où il leur laiſſoit les affaires du pays. Il leur aſſura

ue tout étoit tranquille, que les 1755.
nglois que l'on disoit menacer
établissement du fort du Quesne,
e pouvoient pas traverser les mon-
agnes avec des forces considéra-
les; en avoit-il une connoissan-
e certaine?

Quoique ce pays manquât de
out, soit en munition de guerre,
e bouche, soit en marchandises,
étoit épuisé par les opérations
récédentes; on trouvoit néan-
oins étrange que l'on eût envoyé
es forces aussi considérables dans
ne colonie qui étoit en état de se
éfendre par elle-même. Quel-
ues officiers que la curiosité avoit
ngagés à visiter les magasins du
oi, furent très-surpris de ne trou-
er que 300 mauvais fusils de trai-
, un tonneau & demi de balles &
ès-peu de poudre dans un pays
enacé de guerre depuis quatre
ns, & où l'on avoit fait des dispo-

1755. ſitions d'attaque. On peut inférer de là que chacun y ſongeoit plus à ſon intérêt particulier qu'au bien du ſervice.

M. Dieskau commença à traiter les troupes à l'allemande. Il ne vouloit plus parler aux officiers particuliers, ne recevoit des repréſentations que des chefs des corps qu'il ne conſultoit jamais (grand inconvénient dans une petite armée). Il ſe livra à Péan & à Mercier. Il ne voyoit & n'entendoit que par eux, & ne déféra même plus aux avis & ſentimens de M. de Vaudreuil, qui étant chef de la colonie & né dans le pays, en devoit avoir une connoiſſance plus intime que lui. Ces deux gens ineptes à tout hors leurs intérêts, fanfarons comme des Canadiens, qui avoient toujours imaginé qu'un Canadien pouvoit faire fuir dix Anglois, préjugé que des ſuccès inat-

ndus avoient enraciné de plus en lus, l'engagerent dans des démar- hes dont nous verrons les ſuites. vant même toutes ſes opérations ui ne furent dirigées que par ces erſonnes, M. Dieskau trouva le ecret de mécontenter le gouver- eur du pays & les troupes. 1755.

Les régimens françois paſſerent e reſte du mois de Juin à Québec, ɛ n'en partirent dans des bateaux ue dans les premiers jours de Juil- et pour ſe rendre à Mont-Réal ù ils reſterent juſqu'au 19. du mê- ie mois.

Dans cet intervalle de tems, les fficiers firent connoiſſance avec eux des compagnies franches de a Marine avec leſquels ils devoient aire le ſervice par ancienneté de ommiſſion, ſuivant un réglement ait exprès pour cela. Ces derniers ie montoient du grade de capitai- ie que pour former l'Etat Major

1755. des places. Ceux qui avoient obtenu la croix de St. Louis, y avoient autant de conſidération que des lieutenants-généraux & des cordons bleus en France. Ceux qui avoient commandé des armées, dont les plus fortes étoient de 300 hommes, étoient reſpectés dans la colonie comme des maréchaux de France (*a*). Un capitaine des vaiſſeaux du roi qui arrivoit dans le pays, y étoit regardé comme une divinité & s'y comportoit avec beaucoup de hauteur.

Les officiers canadiens avec de la bravoure ne connoiſſoient preſque aucun détail de leur métier. Le Major de Québec, Ramſay, ne ſavoit pas ſeulement donner l'ordre. Ils connoiſſoient très-peu leurs troupes toujours diſtribuées chez les habitants. S'ils étoient enſem-

(*a*) Tout cela eſt fort exagéré.

le dans des postes, comme cha- 1755.
un y songeoit à ses petits intérêts,
ela faisoit naître des différends en-
re les officiers & les soldats; l'é-
oignement & le peu de moyens de
e faire obéir de ceux-ci les ren-
oient insolens. Souvent ils n'é-
oient pas absolument dans leur
ort; la qualité la plus estimable
'un officier & d'un soldat dans ce
ays, étoit d'y être réputé pour
voir une bonne jambe. Comme
n n'y faisoit aucun parti de guerre
ans avoir des sauvages, c'étoit
ux qui dirigeoient toutes les opé-
ations, soit pour la marche, soit
our l'attaque (*a*). Avec plus de
onnoissance du métier & plus de
ubordination, on auroit pu faire
e ces compagnies d'excellentes

(*a*) Une multitude de faits démen-
ent ici l'auteur, trop souvent aveu-
lé par les préventions de corps.

troupes légeres, le soldat y étant
1755. de la plus grande bravoure, ainsi que les officiers. Leur maniere de faire la guerre les rendoit très-propres à ce service. Il auroit donc été très-utile d'employer dans les légions ces officiers & ces troupes qui ont passé en France, & que l'on congédia à leur arrivée.

Ces troupes étoient fort mal armées, parce qu'on envoyoit dans ce pays le rebut de tous les magasins du roi. Il en étoit de même de l'artillerie; les canons étoient tous usés par la rouille.

On apprit bientôt la prise de Beau-séjour attaqué par six mille Anglois. La garnison fut ramenée en Canada, sous condition de ne point servir de six mois. Vercors qui commandoit dans cette place, fut mis au conseil de guerre, parce que l'officier d'artillerie avoit protesté contre la capitulation. On ne

peut pas dire que les especes de forts faits dans ces pays soient imprenables, dès qu'ils ne peuvent espérer un prompt secours (*a*). 1755.

Les régimens de Guienne & de Béarn ayant été équipés pour la campagne, partirent le 19. Juillet pour Frontenac. Ils s'embarquerent dans des bateaux chargés de munitions de bouche pour ce poste, à la Chine où le sieur Péan vint leur faire distribuer leurs vivres. Il y eut quelques discutions, parce qu'on ne leur donnoit pas les poids réglés pour les troupes, qui en

(*a*) M. Pouchot auroit dû ajouter ici que le général anglois Mockton profita, pour s'emparer des forts de Beau-séjour & de Gaspareaux, de la sécurité que la promesse formelle de la cour de Londres, de ne rien entreprendre ni innover dans l'Acadie jusqu'à la décision des commissaires respectifs pour en regler les limites, avoit inspirée à M. Vercors.

1755. manquant n'en auroient pas trouvé dans des pays inhabités. Un officier avec qui il avoit aſſez longtems conteſté, parce qu'il manquoit à ſa troupe 80 ou 100 livres de pain ou lard, ayant terminé avec lui, Péan lui prêta poliment ſes épaules pour ſigner ſur ſon dos la quittance & s'en débarraſſer plutôt.

Les inſtructions qui enjoignoient aux troupes d'aller à Frontenac, leur preſcrivoient de marcher avec précaution, & qu'au cas que l'ennemi ſe fût déja emparé de ce poſte, leur ordonnoient de chercher à ſe placer avantageuſement auprès de celui de la Préſentation. L'on peut juger par là combien peu M. du Queſne avoit connoiſſance des mouvemens des ennemis, lorſqu'il prétendoit qu'on n'avoit rien à craindre de leur part.

Le 3. Août ces régimens arrive-

rent à Frontenac. Le 1er. Août étant en halte au petit détroit, ils furent abordés par des ſauvages qui avoient des chevelures. Ils leur donnerent la premiere nouvelle de l'action qui s'étoit paſſée au fort du Queſne le 13 Juillet. Nous en donnerons ici la rélation ſelon le récit des officiers canadiens qui y étoient, & d'après l'ordre de bataille qu'on a trouvé aux Anglois. M. de Contre-Cœur ayant connoiſſance par les Sauvages, de la marche d'un gros corps d'Anglois qui étoit parti du fort Comberlant (*a*), & en ouvroit tous les jours le chemin devant lui, à meſure qu'il marchoit en avant, fit un détachement de 200 Canadiens & ſoldats 1755.

(*a*) Le général Braddock, qui commandoit ces troupes, y étoit arrivé le 10 Mai 1755, & le reſte de ſon armée s'y rendit le 17, après une marche extrêmement pénible.

de la colonie aux ordres de M. de
1755. Beaujeu capitaine, Dumas capitaine, & plusieurs autres officiers dont plusieurs étoient avec des Sauvages des pays d'en haut & de nos domiciliés au nombre de 500. Ce détachement comptoit trouver les Anglois encore bien éloignés, & tâcher par quelque surprise, ou quelque échec, de retarder leur marche, plutôt que de les empêcher d'arriver jusqu'au fort du Quesne, parce que les officiers étoient informés que les ennemis avoient des forces très-supérieures. Ceux-ci, au contraire, se confiant sur leur grand nombre, se proposoient de venir faire un établissement assuré qui ne leur coûteroit presque que la peine de se montrer, & s'imaginoient enlever ce fort dans vingt-quatre heures. Ils marchoient cependant avec la plus grande précaution. Etant arrivés à

trois lieues du fort du Quesne, ils firent halte après avoir traversé une petite riviere auprès d'une maison d'un forgeron, nommé Frazer, allemand qui s'étoit établi là pour commercer de son travail avec les Sauvages, & qu'il avoit abandonné, dès que les François s'étoient établis sur l'Ohio. 1755.

Vers les 11 heures du matin, les Anglois commencerent à défiler dans une coulée formée dans un monticule, sur lequel il devoit passer vingt cavaliers à leur tête, dix charpentiers, deux compagnies de grenadiers d'Halket, les sept compagnies de ce régiment, six compagnies franches de la Virginie, trois à droite & trois à gauche, le régiment de Dumbard & ses grenadiers à l'arriere-garde; ensuite des ouvriers & vingt chevaux formoient cette colonne aux ordres du général Braddock. Elle

avoit dans ſon centre l'artillerie. Les
1755. bagages des régiments, les munitions de bouche étoient à la queue. Tous ces équipages étoient couverts par les troupes qui ſe trouvoient rangées par compagnies, en ordre alterne.

Les cavaliers qui étoient arrivés ſur le haut de la coulée, ayant découvert les François qui marchoient pour venir deſcendre la coulée, ſe replierent ſur leur avant-garde qui n'étoit éloignée d'eux que d'une bonne poſte de fuſil.

Les François de leur côté, voyant les Anglois, ſe jeterent derriere les arbres & commencerent à fuſiller; les Sauvages paſſerent à droite & à gauche des côtes de la coulée. Ils furent d'abord ébranlés par le feu de la mouſqueterie & de l'artillerie de cette colonne, n'étant pas accoutumés à entendre des décharges ſi conſidérables; mais voyant

que les François tenoient ferme, & combien ce feu étoit peu meurtrier, ils reprirent avec leurs cris accoutumés leurs postes au pied de chaque arbre. 1755.

Les Anglois ne s'attendoient pas trop à cette avanture ; cependant ils firent bonne contenance, faisant face en tête & sur leurs flancs ; mais voyant que l'on occupoit autant de terrein qu'eux, ils se mirent en mouvement pour se porter en avant, & firent un feu très-vif de pied ferme ; les officiers tous à cheval, l'épée à la main, les animoient. Après la mort de M. de Beaujeu qui fut tué dans les premieres décharges, M. Dumas (*a*) prit le commandement des François, ou plutôt chacun continua à faire

(*a*) Après la paix, il fut fait brigadier, & eut le gouvernement des isles de France & de Bourbon.

de ſon mieux dans le poſte où il ſe
1755. trouvoit.

Bientôt après les Anglois abandonnerent deux pieces de canon, & ſe replierent à la queue de la colonne, qui tâchoit toujours de ſe porter en avant pour attaquer ; mais ils perdirent ſucceſſivement leur artillerie, étant écraſés par la mouſqueterie pendant l'eſpace de cinq heures. Les Sauvages prenant ce mouvement de la tête à la queue de la colonne pour un mouvement de fuite, enfoncerent la colonne à coups de hache, ainſi que les François. Elle ſe débanda alors, & l'on en fit un grand maſſacre.

On pourſuivit les Anglois ; ils ſe jeterent à la nage dans la riviere où il y en eut beaucoup de tués en la traverſant. On ne put les pourſuivre davantage, parce que les Sauvages étoient reſtés pour piller & boire. On compta ſur le champ

de bataille 600 hommes, sur la
trace environ 400, le long d'un 1755.
petit ruisseau 300. On évalua leur
perte totale à 1270 (*a*), ayant
abandonné leurs blessés, qui ont
presque tous péri dans les bois. De
160 officiers il n'en réchappa que
six. On leur prit deux pieces de
12, 4 de 6 de fonte, 4 aubuts,
12 mortiers à la cohorn, leurs
munitions de guerre & de bouche,
une centaine de chariots couverts,
la caisse militaire, & tous les effets
des officiers qui étoient bien équipés, dont les Sauvages & Canadiens ont fait leur profit.

Cette action la plus vive & la plus glorieuse où se soient trouvés

(*a*) De 2000 hommes effectifs à quoi ces troupes montoient avant l'action, comme il fut vérifié par les papiers du général Braddock qui y perdit la vie, après avoir eu cinq chevaux tués sous lui.

les Sauvages, à qui on peut en at-
1755. tribuer en partie la gloire par la sûreté de leur feu, n'a coûté que 11 morts & 29 blessés.

Si dans un champ de bataille qui n'avoit rien de difficile, un pareil événement est arrivé à des troupes braves & bien disciplinées, faute de savoir tirer juste & de n'avoir pas connu le génie de l'ennemi auquel ils avoient affaire, c'est une bonne leçon pour faire attention à ces deux objets. Cette victoire qui fut remportée le 9 Juillet, mit tous nos établissemens des pays d'en haut à couvert pour cette campagne, & fit avorter le projet d'invasion générale du Canada. Suivant le plan qui en avoit été concerté entre M. Shirley & M. Lawrence, gouverneur de l'Acadie, & précédemment envoyé pour cet objet à la cour de Londres, il fut arrêté, 1°. Que le colonel Mock-

ton feroit chargé d'attaquer fans délai les forts françois du côté 1755. de l'Acadie. On lui expédia fur le champ fes ordres pour cette expédition dont nous avons déja rapporté le fuccès.

„ 2°. Il fut convenu que M. Johnfon avec un corps de troupes d'environ 4000 hommes, levé dans les provinces feptentrionales, iroit furprendre le fort Fréderic, & s'en rendroit maître.

„ 3°. Que M. Shirley, avec fon régiment & celui de Peperel, fe chargeroit de l'attaque du fort de Niagara; qu'on lui donneroit un nombre fuffifant de bateaux pour tranfporter fes troupes & fon artillerie par le lac Ontario, & que l'on renforceroit la garnifon d'Ofwego, qui devoit & le fecourir en cas de befoin & faciliter fa retraite s'il étoit pourfuivi.

„ 4°. Outre l'attaque du for
1755. „ Fréderic, le colonel Johnson fu
„ chargé d'une importante négo
„ ciation auprès des Iroquois qu
„ l'on vouloit absolument déter
„ miner à la guerre. On lui donn
„ des harangues toutes dressées
„ & 2000 livres qui devoient êtr
„ employées à leur faire des pré
„ sens.

„ 5°. Reste l'expédition que l
„ général Braddock se réservoi
„ pour lui-même. Il fut arrêt
„ qu'il partiroit le 20 Avril pou
„ se rendre à Fréderic-Town, &
„ gagner de là dans les premier
„ jours de Mai les montagnes, afi
„ d'être en état de finir dans le moi
„ de Juin tout ce qu'il se propo
„ soit d'exécuter sur l'Ohio, ou
„ la Belle-Riviere. „ (*a*)

(*a*) Nous avons tiré ces détail
du mémoire justificatif de la France
Ils ont été rédigés d'après les papier

Les régimens de Shirley & de Peperel, des milices d'Yorck 1755.
& de la Gerfey, étoient arrivés en conféquence du projet dont nous venons de parler à la fin de Juin à Chouegen, d'où ils menaçoient de s'emparer de Frontenac ou de Niagara. Les mauvais tems & des maladies qui fe mirent parmi eux les empêcherent d'exécuter leur deffein. Ils s'occuperent pendant cette campagne à faire un camp retranché autour de Chouegen, & bâtirent le fort Ontario de l'autre côté de la riviere. Ils s'attacherent auffi à y conftruire des bâtimens pour former une marine fur les lacs.

Les régimens de Guienne & de Béarn éleverent de leur côté un retranchement fous Frontenac, pour couvrir leur camp & protéger le

---

du général Braddock. Nous les croions néceffaires à éclaircir les événements de cette campagne.

fort. Comme il ne ſe trouvoit point
1755. d'ingénieurs parmi eux, M. Pouchot, capitaine dans Béarn, ſe chargea de cet ouvrage, qui aſſez ſimple tiroit tout ſon avantage de ſa diſpoſition. Les officiers canadiens qui n'avoient jamais rien vu de pareil, l'annoncerent dans la colonie comme un ouvrage imprenable.

M. Dieskau partit au mois d'Août avec les bataillons de la Reine & de Languedoc, 1200 Canadiens & 300 Sauvages pour le fort Fréderic, d'où il ſe mit en marche les premiers jours de Septembre, pour aller ſans doute s'établir à la tête du lac St. Sacrement, depuis nommé par les Anglois lac George. Il paſſa avec ſon détachement par la Baye. Johnſon venoit d'y arriver avec un corps de 5 à 6 mille hommes de milice, & s'étoit placé au bord du lac. Ayant nouvelle de la marche

ıarche des François, il forma au-
ɔur de son armée une espece de 1755.
:tranchement avec ses bateaux.

Persuadé, par Mercier & Péan,
e l'avantage qu'avoient les Cana-
iens & les Sauvages sur les An-
lois, & y étant confirmé par l'é-
;nement du fort du Quesne, M.
ieskau marcha avec une confian-
: assurée de battre ce corps de
oupes. Il laissa à la garde de ses
ateaux les deux régiments, com-
ie gens peu propres à cette guer-
, & n'en prit avec lui que deux
quets & les deux compagnies
: grenadiers. En s'avançant du
)té du lac, les Sauvages & les Ca-
ıdiens rencontrerent un corps de
ɔo hommes, qui étoit sorti du
rt Lydius pour aller joindre John-
n; il fut totalement défait à la
ıe du retranchement. M. Dies-
ıu voulant sans doute profiter de
tonnement que cette affaire de-

voit produire parmi les Anglois
1755. résolut d'attaquer tout de suite le
Anglois. En vain les sauvages lu
répréſenterent qu'ils avoient beſoi
de prendre halaine, & d'avoir l
tems de ſe raſſembler, ainſi qu
les Canadiens, afin de marche
tous enſemble ; il s'opiniâtra à n
point différer l'attaque du retran-
chement avec ces deux piquets &
les grenadiers. Les Sauvages lu
crioient : *mon pere, tu as donc per-
du l'eſprit, attends nous.*

Il ſe préſenta avec ſa troupe
l'ennemi, qui l'accueillit par de
ſalves très-vives d'artillerie. Cett
petite troupe les ſoutint néanmoin
très-courageuſement, & elle per-
dit 90 hommes (*a*). M. Dieska

(*a*) Des écrivains anglois ont avan
cé que dans cette journée les Fran
çois eurent 7 à 800 hommes tués, &
Johnſon ſeulement 200, y compri

it jeté à terre d'un coup de fu-
. Les Canadiens & leurs officiers 1755.
ui purent accourir à son secours,
soutinrent de leur mieux; mais
oyant qu'ils étoient hors d'état de
rcer les Anglois qui étoient en
and nombre & dont la position
oit avantageuse, ils se retirerent.
. de St. Pierre, vieux officier Ca-
dien & de la meilleure réputa-
on, fut tué dans la premiere at-
que. M. Dieskau resté sur le
amp de bataille, ayant son coup
feu dans la cuisse, fut pris. Un
lontaire Anglois qui l'aborda le
emier, lui voyant mettre la main
gousset, crut qu'il vouloit pren-
e un pistolet, & pour le préve-
r lui lâcha son coup de fusil dans
bas-ventre. Les Anglois prirent
ssi son aide de camp.

---

ux du détachement de la veille,
x ordres du colonel Williams.

Il étoit assez probable, que si M.
1755. Dieskau avoit mené avec lui ses deux bataillons, seuls capables de tenir ferme dans une pareille attaque, & se fût contenté de se faire séconder par les Sauvages & les Canadiens, dont il auroit dû se servir pour la garde de ses bateaux, il auroit réussi dans son entreprise. L'on a su depuis que ces Anglois miliciens étoient très-peu disposés à se battre, & que l'on avoit eu bien de la peine à les rassurer (a).

Cette avanture donna cependant aux Sauvages la meilleure opinion possible de la bravoure des troupes françoises, par la fermeté qu'elles montrerent depuis lors dans leurs

(a) M. Pouchot auroit dû ajouter que malgré cet avantage, Johnson n'osa non-seulement poursuivre les François, mais qu'après leur retraite, il n'attaqua point le fort de Saint Fréderic, & se rétira à Albany.

étachements. Ils demandoient tou- 1755.
ours de ces François qui n'avoient
as d'efprit, & qui fe faifoient tuer
out à découvert.

M. Dieskau fut mené à la nou-
elle York, où il fut panfé de fes
eux cruelles bleffures par un bon
hirurgien Anglois. Son traitement
ut long. On ne fait trop par quel-
e raifon il s'attira la malveillance
es Anglois qui le tinrent toujours
xtrêmement gêné; peut-être en
ut-il en partie l'obligation à fon
ide de camp, dont l'indifcrétion
voit fort mécontenté les Anglois.
s renvoyerent ce dernier dans l'hy-
er en France, où il eut occafion
e conter les abus très-réels qu'il
voit apperçus dans fon peu de fé-
our en Canada. La cour pour ré-
ompenfer cet homme, fils d'un
ayfan de Dauphiné, qui de pré-
epteur étoit parvenu à être lieu-
enant au régiment royal fué-

1755. dóis, le renvoya en Canada, la campagne suivante, en qualité de commissaire des guerres. Dans cette place il trouva le moyen, tout le tems de cette guerre, de se faire encore haïr des troupes angloises & très-peu estimer des François. A son retour en France, ses délations, qui faisoient tout son mérite lui ont attiré de nouvelles graces de la cour.

Les François, après cet échec se réplierent sur Carillon. M. de Montreuil, aide-major général ayant brevet de lieutenant colonel se trouva commander les François. M. de Vaudreuil ordonna que l'on y bâtit un fort. Cet ouvrage fut conduit par M. Lobiniere, ingénieur de la Colonie. Les troupes françoises se retirerent en Canada à l'entrée de l'hyver. On laissa sur la frontiere un détachement de 400 hommes aux ordres de M.

l'Hebecourt, capitaine au régi- 1755.
nent de la reine.

Les retranchements de Fronte-
iac ayant fait bruit, comme nous
'avons dit, déterminerent M. de
Vaudreuil à écrire à M. Pouchot,
apitaine de Bearn, pour l'enga-
ger à paſſer à Niagara, afin de le
nettre dans le meilleur état poſ-
ible. Il partit en conſéquence
vec le régiment de Guienne,
u'on deſtinoit pour aller couvrir ce
poſte qui étoit menacé par les An-
glois de Chouegen. Il leur auroit été
rès-facile de s'en rendre maîtres.
Une ſoixantaine de Canadiens ou
oldats de la Colonie, compoſoient
oute la garniſon de ce fort en
pieux qui étoient tous pourris &
le nulle défenſe.

Le bien du ſervice détermina
lonc M. Pouchot à ſe charger de
ette commiſſion. Le régiment de
Guienne partit le 5 Octobre. Les

mauvais tems le tinrent en route
1755. jusques au 28. A son arrivée, M. Pouchot tâcha de mettre à l'abri d'une insulte ce fort, & envoya son projet de fortification à M. de Vaudreuil. Le régiment de Guienne partit le 16 Novembre pour descendre en Canada, & M. du Plessis, premier capitaine de la Colonie, y arriva dans ce tems pour y commander. Il resta trois piquets de Guienne & autant de la Colonie ou Canadiens. Il fallut tout de suite construire pour loger ces troupes des maisons à la Canadienne. Ce sont des hangards faits de bois de chêne ronds, encochés les uns dans les autres aux angles. Dans ces pays de bois, de pareils bâtiments sont bientôt construits. La cheminée est au milieu. On y fait des fenêtres & un toit couvert de planches. C'est quatre poteaux formant une pyramide tron-

uée, ouverte des quatre côtés 1855.
ans le bas jusqu'à la hauteur de
ois pieds. Le haut est une espece
e clayonnage garni d'un tor-
his. On prend du jonc ou du long
oin, ou de la paille, que l'on roule
ans de la terre grasse délayée ; on
entortille de haut en bas d'un tra-
ers à l'autre des bois horizontaux,
: on enduit tout cet ouvrage, ainsi
ue les fentes du mur. Cette espece
'ouvrage peut servir dans les ar-
nées en Europe, si le pays est
oisé, à barraquer assez commo-
ément une armée, parce que l'on
eut faire ces logements autant
rands que l'on veut, & que tout
oldat pourroit y travailler, dès
ue quelqu'un en auroit donné
idée.

On travailla tout l'hyver au nou-
eau fort avec toute l'assiduité pos-
ble. Le nouvel ingénieur fut bien
ontrarié par les officiers de son dé-

tachement, leſquels ne préſumant
1755. pas plus de ſon ſavoir que du leur,
rioient avec dédain de voir entamer
des travaux qui, ſelon eux, ne pouvoient être finis de quatre à cinq
ans, avec le double de troupes;
c'eſt en quoi ils ſe tromperent.

Ce fut peut-être un bonheur
1756. pour le Canada que la défaite de
M. Dieskau, parce que la cour ſe
confiant ſur les forces du pays,
l'auroit négligé, & on auroit été
hors d'état de réſiſter aux entrepriſes des ennemis. Sur les repréſentations de M. de Vaudreuil, la cou[r]
ſe détermina à faire paſſer au prin[-]
tems de 1756 M. de Montcalm
marechal de camp, M. de Levis
brigadier (*a*), M. de Bourlamaque

(*a*) Depuis marquis de Levis, chevalier des ordres du roi, lieutenan[t]
général de ſes armées, gouverneur d[e]
la province d'Artois, &c.

colonel (*a*), deux ingenieurs, Desf-combles & des Androins, & les 1756. deux bataillons de la Sarre & de Royal-Rouffillon, avec des vivres, des munitions & des marchandifes.

Avant que de rapporter les opérations de cette campagne, nous donnerons une idée de l'adminiftration des magafins du roi, laquelle a formé l'objet le plus ruineux & a occafionné le procès intenté à l'intendant, &c. On doit favoir d'abord que le garde magafin rendoit compte de fon débit directement à l'intendant. Ainfi on peut regarder ce magafin comme celui d'un commerçant à qui fon facteur eft obligé de rendre compte.

Lors de l'envoi des effets dans un magazin, on devoit en vérifier

(*a*) A la paix, maréchal de camp, enfuite gouverneur de la Guadeloupe, où il eft mort.

les états en présence du commandant. On en dressoit un procès
1756. verbal, contenant les *deficit* & les avaries. Ce procès verbal étoit ensuite renvoyé, signé par le commandant & le garde magasin, à l'intendant.

Tout ce qui étoit délivré du magasin, soit en vivres, soit en équipements, dûs aux troupes, leur étoit délivré sur l'ordre du commandant pour chaque particulier. Cet ordre commençoit toujours en ces termes : *je prie le garde magasin*, &c. tant on étoit poli dans le service de la marine. Lorsque le commandant vouloit faire délivrer aux Sauvages des vivres, munitions ou équipements pour le service du roi, quand ils alloient en parti de guerre, ou qu'ils venoient parler d'affaires, & lors même que des nations dont on desiroit s'attirer l'amitié venoient pour

négocier, on leur en donnoit sur son ordre. Il pouvoit encore dans 1756. la rareté des effets les faire réserver & en arrêter le débit, pour pouvoir les employer aux objets du service.

Dans plusieurs postes, si les effets qui étoient nécessaires au service manquoient, le commandant pouvoit en faire acheter par le garde magasin sur son ordonnance, qui étant signée par le gouverneur du pays, étoit acquittée par l'intendant.

Toutes les especes d'effets n'étant dans ces magasins que pour être débités, il étoit permis à tous les officiers, soldats & miliciens, d'y acheter ce qui leur étoit nécessaire ou de convenance, soit avec de l'argent comptant, soit avec des billets de ce qui leur étoit dû pour leurs travaux ou leur paye. Comme il étoit avantageux aux fournisseurs des effets & aux gardes maga-

sins de les débiter, on ne les épar-
1756. gnoit pas, tant qu'il y en avoit. Si on ajoute à cela la consommation des effets vendus aux Sauvages pour la traite, on jugera aisément que ces magasins étoient bientôt vuides.

Tant que les vivres furent en régie, on n'admit point de rachat, ce qui occasionnoit des fausses consommations très-considérables. Plus on fournissoit, plus les régisseurs qui faisoient les achats, y gagnoient, & on prenoit de toute main bon ou mauvais, pourvu que la quantité y fût pour remplir ces magasins. Dans la suite on établit un munitionnaire qui, faisant venir les approvisionnements de France, les donna meilleurs; mais aussi plus on lui en débitoit, plus il avoit de bénéfice. Il admit le rachat qui ne fut qu'à son profit, puisqu'il étoit censé avoir délivré

e complet. Tous les effets ayant augmenté à un taux excessif, par 1756.
es prises des Anglois, comme on l'obligeoit malgré cela à fournir, l prenoit tout ce qui se trouvoit dans le pays au prix le plus haut. Quoiqu'il n'eût que la partie des vivres, ses bâtimens lui apportoient néanmoins de France les assortiments de marchandises de traite qu'il vendoit au roi, au prix courant du pays. Celui de sa fourniture étant réglé par le roi, & ne pouvant en avoir à ce taux dans les postes, il augmentoit la consommation pour se dédommager du prix excédent. Par exemple, s'il avoit fourni une bouteille d'eau-de-vie à 3 liv., il présentoit dans un compte la consommation de 4 bouteilles pour avoir son prix d'achat, & ainsi des autres articles; ce qui a dû produire des états de consommation prodigieux, puisque la bou-

teille d'eau-de-vie a monté à 100
1756. écus. On peut juger par-là des autres articles.

Les particuliers qui avoient commercé des uns aux autres avec bénéfice les effets qu'ils avoient achetés au magaſin, les revendoient enſuite au dernier prix à ce même garde magaſin, ſur l'ordre du commandant pour les acheter, parce qu'ils étoient devenus d'une néceſſité abſolue pour le ſervice.

On peut imaginer que cet agiotage augmenta toujours à meſure que le pays ſe trouva gêné par les Anglois, & dépourvu par les enlevements des magaſins des particuliers. Comme ſous le prétexte qu'il pouvoit encore dans l'été arriver des bâtiments de France, l'intendant ne faiſoit ces achats que dans l'arriere ſaiſon, lorſque tout étoit conſommé, & que ceux qui avoient des marchandiſes pour leur

ommerce ne vouloient s'en dé-
aire qu'à un prix très-avantageux. 1756.
Comme ils refusoient de se désassortir, ils vendoient tout au taux qu'ils desiroient. Le roi croyoit avoir un magasin de 60 mille livres de marchandises, & n'en avoit réellement qu'un de 10 mille livres, dont il payoit très-cherement les effets. Le surplus lui restoit en pure perte, puisqu'il étoit revendu aux François & Canadiens avec un gros bénéfice, & au profit de ceux qui avoient fait l'emplette, & qui couvroient tout cela d'un procès verbal.

Conséquemment, dès que ces effets eurent augmenté de prix, les officiers & les soldats françois qui devoient, suivant l'arrangement fait en France, trouver à un prix convenu ce qui étoit nécessaire à leur usage, ne purent plus en avoir des magasins, & furent

obligés d'acheter au taux général
1756. les objets même qui étoient partis de France, deſtinés pour eux.

Telle eſt la ſource des déſordres qui ſe ſont enſuivis dans cette partie d'adminiſtration. Revenons aux opérations militaires. Dans les premiers jours de Février, M. Pouchot envoya de Niagara un Mémoire ſur Chouegen, où il faiſoit voir la poſſibilité d'inquiéter les Anglois dans ce poſte, & d'y retarder leurs opérations. Le 25, arriva à Niagara une députation des cinq nations, compoſée de Goyogoins & de Sonnontoins au nombre de 112 perſonnes, femmes & enfans. Ces Sauvages, qui avoient pris la hache contre nous, venoient pour parler de paix. *On envoya leur parole au général* (*a*).

(*a*) maniere de s'exprimer uſitée dans le pays à l'égard des Sauvages.

Dans le mois de Mars, arriva à Niagara l'artillerie priſe à l'affaire de Braddock. A la fin du même mois, un parti de François, Canadiens & Sauvages, aux ordres de M. de Lery, au nombre de 300 hommes, partis de Montréal, fut au portage de Chouegen, où les Anglois avoient commencé deux forts, celui de Stenvox & de Brueil. Ils attaquerent & prirent ce dernier qui étoit le plus petit. On n'y prit qu'une ſoixantaine d'hommes ; mais les Anglois y firent une perte plus conſidérable, dans une partie de leurs approviſionnements deſtinés pour Chouegen (*a*) ; ce qui les mit hors d'état de ſe porter d'auſſi bonne 1756.

(*a*) L'exploſion d'un magaſin à poudre, arrivée quelques inſtants après la priſe de ce fort, empêcha les françois de profiter des proviſions & des munitions qu'ils y trouverent.

heure en force de ce côté-là, qu'ils
1756. l'avoient projeté.

Le 7 May il partit de Niagara deux partis de Sauvages, Sauteurs & Missisakes, le premier de 25 hommes, & le second de 21, qui se porterent sur Chouegen. Le 15, ils furent de retour avec 12 chevelures & trois prisonniers anglois, charpentiers de vaisseau qui travailloient à des barques sous le fort.

Ces commencements de succès déterminoient les cinq nations pour nous, & animoient les Sauvages des pays d'en haut, qui venoient successivement à Niagara pour former des partis. On y étoit obligé de les nourrir & de les équiper en guerre. Cette apparence de campagne heureuse étoit balancée par des perspectives moins agréables. M. Pouchot écrivoit le 30 May de Niagara à M. de Vaudreuil en ces termes : „ L'article des subsistances

„ doit être extrêmement veillé : 1756.
„ jugez M., que pour toute ref-
„ ſource il ne nous eſt arrivé que
„ 4- quarts de farine. Nous avons
„ été obligés de donner des vivres
„ & des équipements aux Sau-
„ vages. L'on fait négoce du pain
„ avec les François & les Sauva-
„ ges, ce qui eſt d'une ſi dange-
„ reuſe conſéquence que ce n'eſt
„ qu'un pur haſard qui nous em-
„ pêche à préſent de mourir tota-
„ lement de faim, ou d'abandon-
„ ner ce poſte. " Ces miſeres ont
été les mêmes tant que la guerre
a duré. M. Pouchot, après avoir
rendu compte à M. de Vaudreuil
de ſes travaux, continuoit ainſi :
„ tâchez M., d'obliger ceux qui
„ ſont chargés des vivres, d'être
„ exacts à vous rendre des comp-
„ tes fideles, & de bien condition-
„ ner leurs envois. Rendez-en reſ-
„ ponſables ceux qui les portent ;

„ car tout arrive ici en perdition
1856. „ de quelque espece que ce soit.
„ Une des plus grandes économies
„ que l'on pourroit faire dans ce
„ pays, seroit d'éviter cet incon-
„ vénient On n'y fait pas atten-
„ tion ; cependant rien de plus
„ vrai qu'il n'est arrivé ici aucune
„ des provisions dont on puisse
„ avoir besoin pour la vie, & très-
„ peu d'autres. "

Dans le courant de May, M. de Montcalm fit partir M. de Levis avec les bataillons de la reine, de Languedoc, & de Royal - Roussillon, un corps de troupes de la Colonie & un de Canadiens, pour former à Carillon un camp d'observation.

M. de Montcalm, accompagné de M. de Bourlamaque & de deux ingénieurs, monta à Frontenac avec les régiments de la Sarre, de Guienne & de Bearn, dont 1500

ıommes avoient passé l'hyver à ce
ooste. Il y travailla tout de suite aux 1756.
oréparatifs du siege de Chouegen.
D'abord il plaça un corps de 500
Canadiens & Sauvages, sous les or-
lres de M. de Villiers, dans la pres-
ju'isle de la baye de Niaouré pour
obſerver les mouvemens des enne-
nis. Ensuite il fit partir vers le 15
le Juin le régiment de Bearn pour
Niagara, où il arriva le 22. Par l'ac-
ivité de M. Pouchot, les travaux
le cette place se trouverent presque
nis le 22 Juillet qu'il en partit
our revenir à Frontenac.

Le 5 Août M. de Montcalm par-
t avec la Sarre & Guienne, pour
ller camper à la baye de Niaouré,
z le 7 le régiment de Bearn avec
artillerie. M. de Rigaud & M. de
Villiers furent prendre postes dans
ne ance à $\frac{1}{4}$ de lieue de Chouegen
vec 500 Sauvages & Canadiens.
Le 9, M. de Montcalm, accom-

pagné de la Sarre & de Guienne, s'embarqua pour aller joindre.

1756.

Bearn étant parti le 10 avec l'artillerie, arriva le 12 au camp ſous Chouegen. La veille, M. Deſcombles, ingénieur, fut tué par un ſauvage de ſon eſcorte, qui, s'étant placé près du fort pour obſerver s'il n'en ſortoit point d'Anglois, ſe meprit à ſon habillement.

Cet événement affecta un peu M. de Montcalm, parce qu'il ne lui reſtoit qu'un jeune ingénieur qui avoit du mérite, mais qui étoit neuf dans cette partie, n'ayant jamais fait la guerre. Ce général engagea alors M. Pouchot qui avoit rejoint ſon régiment de vouloir ſe charger de cette partie. Celui-ci l'ayant accepté, on lui donna un ordre pour faire ce ſervice, & il fut ſur le champ reconnoître le fort Ontario. A ſon retour, M. de Montcalm lui fit voir des lettres de la

place

lace que l'on venoit d'intercep- 1756.
er. Quoiqu'il n'y eût point de fascine dans le camp, mais seulement ne centaine de gabions, M. Pouhot engagea ce général à ouvrir tranchée ce même soir, pour rofiter de l'étonnement de l'ennemi. On donna ordre de travailler avec la plus grande diligence ux gabions & aux saucissons, avec ut le monde que l'on pourroit oir.

La nuit du 12 au 13, à 11 heures & demie du soir, M. Pouchot fit vrir une parallele à 60 pas géométriques du fort Ontario, d'environ 90 toises de long, dans des attis d'arbres très-gros qu'il fallt presque tous couper. Elle fut pendant perfectionnée au point jour. On travailla le 13 à élever des batteries, & à 3 heures rès midi, les ennemis étonnés de us voir si proche d'eux, aban-

donnerent ce fort qui auroit pu
1756. tenir quelque tems, l'artillerie en
étant avantageusement placée. Ils
se retirerent dans le plus grand dé-
sordre de l'autre côté de la riviere,
dans l'ancien fort.

Dès qu'ils y eurent passé, cette
place fit un feu des plus vifs jusques
à la nuit sur le fort abandonné,
croyant de nous incommoder beau-
coup. M. de Bourlamaque fut blessé
légérement à la joue dans cette
journée. On s'occupa dans la nuit
à former un boyau le long du fossé
pour aller sur le bord de la riviere
où fut établie une batterie à barbe
pour 20 pieces de canon; mais elle
ne fut montée que de 8. Cette bat-
terie, dirigée par M. Mercier, au-
roit été placée aussi favorablemen
sur les aîles du fort, & auroit évit
l'inconvénient d'y arriver à décou
vert, ce qui faillit à faire manque
notre opération, parce que le ter

rein ayant été détrempé pendant le nuit par une pluie abondante, & n'ayant pas eu la précaution de faire des plattes-formes, les roues des affuts enfonçoient dans la terre & rendoient le ſervice du canon fort difficile. Il n'y avoit pas d'abri, & les munitions y manquoient; enſorte que l'on fut obligé de placer des hommes par intervalle, deſtinés à porter l'un la poudre, l'autre le boulet, un autre la bourre, pour chaque coup à tirer à travers une canonnade de plus de 30 pieces de canon. On peut juger de la bonté de cette diſpoſition. M. Pouchot avoit prévenu M. de Montcalm de cet inconvénient. Il lui répondit qu'il étoit obligé de déférer au ſentiment de l'officier d'artillerie. M. Pouchot tâcha d'obvier à cela par un boyau de communication avec la batterie. 1756.

M. Pouchot jugea cependant

que les ennemis ne pourroient pas
1756. tenir plus de 24 heures, vu leur mauvaiſe poſition, étant à découvert juſqu'aux talons dans leurs retranchemens, ſi l'on faiſoit paſſer un corps de l'autre côté de la riviere. M. de Montcalm ordonna en conſéquence à M. de Rigaud de s'y porter avec les Canadiens & Sauvages, ce qu'il exécuta au point du jour en paſſant le gué qui eſt au deſſus, ſans que les ennemis s'en apperçuſſent.

Dès le point du jour, ils firent un feu extrêmement vif ſur notre batterie qui, quoique bien ſervie, ne pouvoit plus tirer que de quatre pieces. M. de Montcalm vouloit envoyer vers les 9 heures M. de Bougainville pour ſommer les ennemis de ſe rendre; mais M. Pouchot engagea ce général de ne le pas faire, crainte de les raſſurer, en les laiſſant reſpirer. Une

demi-heure après ils battirent la chamade. La garnison composée des régimens de Shirley, de Pepperel, des milices du Gersey & des employés au dit fort, au nombre de 2400 hommes, se rendirent prisonniers de guerre. Le colonel Mercier avoit été tué vers les huit heures. Les Anglois le regretterent beaucoup. 1756.

On trouva dans le fort cent vingt pieces d'artillerie, des munitions de guerre, outils, vivres & marchandises en abondance, & 9 bâtimens de guerre, dont un de 18 pieces de canon venoit d'être fini; les autres étoient sur le chantier, & tous leurs agrêts dans les magasins. Tous ces effets qui furent recueillis avec soin, ne furent par reversés aussi exactement dans les endroits nécessaires au service du roi. On envoya à Frontenac & à Niagara une partie des fari-

nes & les lards, à laquelle ces poſ-
1756. tes durent leur ſubſiſtance pendant près de deux ans. L'artillerie d'abord menée à Frontenac, ſervit pour ce poſte & pour celui de Niagara. Pluſieurs pieces furent tranſportées à Mont-Réal. Les outils quiétoient très-bons & en grande quantité, paſſerent entre les mains du commandant de l'artillerie, le ſieur Mercier, & ne reparurent plus. Les agrêts qui avoient été reſervés pour former une marine, furent enlevés par les regiſſeurs & n'ont plus également paru pour le ſervice. Tous les rafraîchiſſements ſe trouverent auſſitôt diſtribués aux officiers Canadiens & aux employés. Il y avoit une très-grande quantité de thé. On ne laiſſa guere pour le roi que ce qui étoit difficile à emporter. Un exemple ſuffira pour le prouver: M. Pouchot entré un

des premiers dans le fort, trouva une très-belle ceine (*a*) étendue par terre, & pria une espece de commissaire de vouloir la faire garder pour être envoyée à Niagara, où il devoit commander, & où elle auroit été utile dans ce poste exposé à manquer de vivres. On le lui promit très-affectueusement : malgré cela elle disparut comme tout le reste. M. Pouchot fut très-surpris en 1758 de la voir à *Ca*rillon, employée pour la pêche & appartenant au roi à qui ce même commissaire l'avoit vendue 12 ou 1500 livres. 1756.

Il auroit été heureux pour le roi qu'on lui eût aussi revendu les outils. Ils auroient été du moins d'un bien meilleur usage que ceux que ce chef d'artillerie, M. Mercier, fournisoit au roi pour son

(*a*) Espece de filet.

1756. compte. Les haches servirent seulement à ruiner les forts d'Oswego, de Chouegen & un autre appellé le fort *au bœuf*, éloigné d'une portée de carabine de ce dernier. Cette opération dura depuis le 15 jusqu'au 20, que l'armée redescendit à Mont-Réal.

La prise de Chouegen fit le plus grand effet sur toutes les nations sauvages, parce que les Anglois affectoient une supériorité décidée sur nous, & que par leurs fanfaronnades sur leur puissance & leur courage, ils prétendoient faire croire à ces Sauvages que nous ne pouvions leur résister. Ces derniers virent avec quelle légéreté on avoit enlevé ce poste où il y avoit autant de défenseurs que d'assaillants, & que leurs vives canonnades dont ils n'avoient pas entendu de pareilles, n'étonnoient point les troupes françoises. On pourroit dire

epuis cet événement qu'ils re-
oublerent d'attachement & d'ami- 1756.
é pour les François qu'ils aiment énéralement plus que les Anglois, caufe de leur aifance dans le comerce de la vie, & de leur gaie- ; mais le principal motif de leur onduite vient de ce qu'ils conoiffent très-bien l'avantage de fe ettre du côté du plus fort ; car uoique quelques-uns nous affeconnent beaucoup, ils n'aiment les uropéens que relativement à leur itérêt.

La nouvelle du fiege de Chouen ayant été portée à Corlac, s Anglois firent marcher un corps troupes pour tâcher de le déager ; mais dès qu'ils eurent apris au portage que ce fort étoit ndu, ils encombrerent par des attis la petite riviere du Woodsever, & s'attacherent à mettre état de défenfe le fort de Ste-

nix, par où ils craignoient qu
1756. le vainqueur ne pénétrât chez eux

M. de Montcalm voulant fair paſſer à Carillon, le plutôt poſſible les troupes qu'il avoit menées ave lui, engagea M. Pouchot d'accom moder le chemin de la prairie pou accélerer ſa marche. Ce dernie s'y porta en conſéquence avec l bataillon de Bearn le 28. Il fal loit traverſer une plaine d'une lieu & demie couverte d'eau à enviro 2 & 3 pieds de profondeur. A premier coup d'œil il jugea qu' pourroit employer des reſtes d bois de cedre & ſapins brûlés abbattus dans cette ſavanne. les fit arracher par les ſoldats c ce régiment, qui pendant 3 jou travaillerent avec la plus grande a deur, du matin juſqu'au ſoir, da l'eau juſqu'à mi-cuiſſe, ainſi q cet officier. Il en forma une chau ſée qui étant bien recouverte av

des joncs que l'on faucha dans cette plaine, servit à l'armée & à ses équipages pour passer à sec. 1756.

La campagne de Carillon se passa à faire quelques partis de Canadiens & de Sauvages, les uns sur les autres, toujours à notre avantage. L'on fit aussi travailler avec vigueur au fort de Carillon, & au mois de Novembre l'armée redescendit en Canada pour y prendre ses quartiers.

M. Pouchot partit le 21 Septembre avec un piquet du regiment de Béarn, pour prendre le commandement du fort de Niagara & travailler à le finir. M. de Blot, capitaine, & un piquet de Guienne, M. de la Ferté, capitaine, & un piquet de la Sarre, furent détachés avec lui pour ce poste, où M. de Montcalm avoit enfin déterminé M. de Vaudreuil à laisser commander un François, au grand mé-

contentement des officiers de l
1756. colonie & peut-être de l'intendant
Ce dernier jugeoit M. Poucho
peu propre à suivre les vues de l
société dont il vouloit dérober le
manœuvres.

Cet officier partit avec M. d
Lignery, capitaine de la colonie
qui alloit relever M. Dumas, com
mandant au fort du Quesne. O
en avoit déja relevé M. de Contre
Cœur, comme peu intelligent dan
un poste difficile. La société trou
voit au contraire M. Dumas tro
fin pour elle.

M. Pouchot s'attacha à se fair
pourvoir à Frontenac du mieu
qu'il put de ce qui pouvoit être né
cessaire à son fort pendant l'hyver
Le 4 Octobre il partit dans les bar
ques avec ses troupes pour Nia
gara où il arriva le 12.

En Octobre, vinrent de
Loups pour faire alliance avec le

François, & successivement les Iroquois; & toutes les nations qui avoient jusqu'alors tenu le parti des Anglois commencerent à s'ébranler & à prendre la hache contr'eux. Par les bons traitemens qu'ils reçurent de M. Pouchot, ils se déterminerent absolument à la guerre. Il fut bien sécondé par M. Chabert, officier du Canada, commandant au petit fort du portage. Il jouissoit de la plus grande considération parmi les Iroquois qui le regardoient comme membre de leur nation. Il étoit également très-connu des autres peuples auxquels il ne cessoit de se rendre utile, & dont il parloit les langues. Dans ce tems-là on reprit les travaux du fort, & l'on commença à y faire des bâtimens civils. 1756.

Lorsque M. de Montcalm passa en Canada, il apporta un ordre pour retrancher aux officiers tous

les rafraîchissemens accordés par le
1756. traitement de la marine, excepté les deux pots d'eau-de-vie par mois. Ils furent réduits à deux livres de pain & demi-livre de lard par officier. On dit que M. de Montcalm l'avoit sollicité étant en France, parce qu'il croyoit ce traitement trop fort. Il ne tarda pas à se repentir de cette démarche. Il auroit mieux valu retrancher une partie de l'équipement qui n'étoit presque d'aucun usage aux officiers. La premiere dépense n'auroit pas été considérable, si elle avoit été dirigée avec économie par les officiers supérieurs françois, pour les cas de nécessité. Cette inconsidération provenant du peu de connoissance du pays, livra les officiers & les troupes françoises à la discrétion de la société de la régie & du munitionnaire : faisant venir tous les approvisionnemens pour leur comp-

e : ils les firent payer aux officiers comme il leur plaisoit, & les augmenterent à leur volonté, ainsi que nous le verrons dans la suite. 1756. Les prises faites sur les Anglois, quoiqu'assez considérables, n'ayant pas été d'une grande ressource pour le service par les raisons que nous avons rapportées plus haut, les magasins étant peu fournis & les postes encore moins, il fallut bientôt demander des approvisionnemens abondans en France. M. de Montcalm demanda aussi un renfort de troupes, parce que les Anglois firent passer, après le siége de Mahon, en Amérique des Ecossois & le régiment de Royal-Américain de 4 bataillons qu'ils leverent pour le service de leurs colonies.

Dans le cours de l'hyver, il se fit plusieurs partis de guerre, de Mont-Réal sur le fort George, où l'on fit toujours des prisonniers &

des chevelures. Le sauvage Ochik
1756. qui avoit eu le malheur de tuer notre ingénieur, s'y distingua pour obtenir son pardon. Plus de 33 Anglois tomberent sous ses coups dans le courant d'une année. Au mois de Mars un parti de 3 à 400 hommes, aux ordres de M. Rigaud, fut au fort George pour tâcher de le surprendre. Ayant été découvert, il se contenta de bruler un moulin à scie avec leurs bateaux (*a*). Du côté des ennemis, Volf, officier allemand, vint brûler une barque sur le chantier sous le fort de Niagara, d'où il partit aussi pendant l'hyver plusieurs partis. M. Pouchot ayant gagné toutes les nations iroquoises & les Loups du haut de la Pensyl-

(*a*) Au nombre de 150 avec quatre brigantins de 10 à 14 canons, & deux galeres, chacune de 50 rames, sans compter beaucoup de bois de construction.

vanie, ils venoient toujours au 1756.
fort avec quelques chevelures ou
des prisonniers.

A la fin de l'automne, 13 Anglois & Catabas partis de la Virginie vinrent auprès du fort du Quesne, où ils leverent la chevelure à trois Chaouanons. M. de Lignery les fit poursuivre par des François & des Sauvages qui en tuerent 3 & en amenerent 2 prisonniers. Rocheblave, cadet de la colonie, qui venoit du fort de Cumberland, en rencontra deux & les amena prisonniers. Un d'eux étoit Anglois & avoit la chevelure faite à la sauvage; c'est assez l'usage de leurs partisans. Ils ne sauroient reprocher aux François ce déguisement sous lequel ils se croyoient plus redoutables.

En Janvier 1757, les Iroquois 1757.
& les Loups, ou Chaouanons de
Theogen, se trouverent ensemble

en grand nombre à Niagara dan
1757. un grand conseil. Les Loups ren dirent aux Iroquois la *Machicote* (a qu'ils leur avoient mise lorsqu'il s'étoient retirés des pays maritime pour venir habiter leurs frontieres Ceux-ci leur annoncerent que désormais ils vouloient être de hommes & faire la guerre aux Anglois, dont ils avoient fait péri ou pris 3 à 400 dans la campagne précédente. Ils assurerent encore qu'ils vouloient se lier avec le François, qui ne leur étoient pa connus auparavant, & qu'ils leu conseilloient de tenir la main de leur pere le François, comme il étoient résolus eux-mêmes de le faire.

En Avril, on fut obligé de ren-

(*a*) C'est une jupe, pour désigne qu'ils les regardoient comme des femmes, & qu'ils les empêchoient de faire la guerre.

yer de la presqu'isle à Niagara hommes & un sergent, faute 1757.
y avoir des vivres dans ce poste. vinrent à pied.

Il arriva encore à Niagara des enards, ou Outagumis, domiiés parmi les Loups & les Sonntoins. Depuis la guerre qu'ils oient eue avec les François, ils avoient plus fréquenté nos pos. s. Ils vinrent au nombre de 30 surer le commandant qu'ils vouient aussi tenir les François par la ain, qu'ils avoient envoyé leurs unes guerriers en parti avec les oups. On apprit d'eux que les Anois construisoient beaucoup de iteaux sur la Susquehana auprès u fort Schamokin.

Ces Sauvages ajouterent que ohnson avoit envoyé des colliers ar un ânier & un Onontague aux onnontoins & aux Loups, pour nterrer la hache de leur pere,

qu'ils ne pouvoient plus sortir pc
1757. leurs plus pressans besoins, sa
crainte d'avoir la chevelure lev
Ces nations répondirent, malg
cela, que leur parti étoit pris,
que leur pere le François leur av
tracé un beau chemin. En con
quence, il partoit successiveme
de tous les postes depuis Fronten
jusqu'au fort du Quesne, des pa
tis de Sauvages & quelques Fra
çois, qui désoloient les frontier
de la Nouvelle-York, du Gersey
de la Pensylvanie, du Mariland
de la Virginie, d'où l'on apporto
toujours des chevelures, & l'o
amenoit des prisonniers; ce q
obligea les colons d'abandonn
leurs habitations dans toute la lo
gueur de cette frontiere, & d
construire des petits forts à tous l
débouchés.

Le 6 Mai, un Sauvage Iroquo
& un Anglois qui s'étoit domic

parmi eux, vinrent à Niagara. Ils
ent à M. Pouchot que le roi de 1757.
nce avoit été tué, & que le roi
Pruſſe avoit pris la reine d'Hon-
, quoiqu'il ne fût encore arri-
aucun vaiſſeau de France. Ce
mmandant trouva ces nouvelles
extraordinaires qu'il crut de-
en faire part à M. de Vau-
uil. Il fut vérifié que le roi avoit
bleſſé, & que la reine de Po-
ne avoit été arrêtée par le roi
Pruſſe.

Les commandans de tous les
tes des pays d'en haut, en-
oient les ſauvages de différen-
nations à Mont-Réal, pour join-
l'armée; mais la petite vérole
régnoit dans quelques endroits,
it retourner beaucoup ſur leurs
, parce qu'ils craignent ex-
nement cette maladie. On en
embla cependant 1900, y com-
nos domiciliés. Il n'y en avoit

jamais eu pareil nombre rassembl
1757. en Canada.

Le général Loudon étoit ar vé dans ce tems d'Angleterre. fut à Philadelphie tenir un gra conseil, pour engager les Quake à lui fournir des subsides; ce qu' refuserent, en disant qu'il ne le étoit pas permis de faire la guerr

Les Missisakes qui devoie descendre à Mont-Réal, s'étoie rassemblés, au nombre de 90, à T ronto, où il n'y avoit qu'une dix ne d'hommes de garnison, qu qu'il fût bien fourni de marchan ses. La traite de ce poste appar noit à M. Varrin. Ils formerent projet d'égorger cette petite garn son & de-piller le fort. M. de Noy le qui y commandoit, étant ave par un françois domicilié parn eux, qu'ils n'attendoient que d nouvelles du détroit pour l'exéc tion de leur dessein, envoya u

ınot & deux hommes à Niagara
ui en étoit éloigné de 30 lieues, 1757.
our demander du ſecours. M.
ouchot fit partir ſur le champ M.
e la Ferté, capitaine de la Sarre,
: M. de Pinſun, officier de Béarn,
vec 61 hommes, ayant l'un &
ıutre un pierrier dans leurs ba-
aux. Ils arriverent le lendemain
4 heures du ſoir à Taronto, où
s trouverent les Sauvages dans
urs huttes auprès du fort. En paſ-
nt devant eux, ils ſaluerent
ur campement de leur artillerie &
ıouſqueterie à balles; mais en ti-
ınt ſeulement en l'air. M. Pou-
ıot le leur avoit recommandé
ans leur inſtruction. Enſuite on
t appeller en conſeil les Miſſiſa-
es fort étonnés d'une pareille
venture & d'avoir été découverts
ans le fort. Ils avouerent tout,
: dirent qu'ils n'avoient pas d'eſ-
rit. Ils ajouterent qu'on leur avoit

conté de mauvaiſes nouvelles, qu
1757. nous avions fait venir des troupe
de France pour les tuer, que nou
avions fait la paix avec les têtes pla
tes leurs ennemis, que les Angloi
nous avoient battus, que nous l
leur cachions, & autres raiſons d
cette eſpece: mais la ſeule vraie,
c'eſt qu'ils ſe ſentoient en force, &
qu'ils pouvoient avoir beaucoup
d'eau-de-vie pour rien. Sans pré-
voir les conſéquences, ils avoient
imaginé ce projet.

On doit juger par ce complot, de la confiance que l'on peut mettre dans ces peuples. Cette nation étoit néanmoins la plus dévouée aux François, & les a très-bien & très-fidelement ſervis dans cette guerre. Ces Miſſiſakes ſont plus dangereux que les Iroquois, parce qu'ils ne vivent que de leur chaſſe. Ils partirent tout de ſuite pour Mont-Réal, & ſe comporterent bien

dans

ans la campagne du fort George. 1757.
a nation désavoua ces guerriers,
z fut très affectée de cet événe-
nent.

Au commencement de cette an-
iée, les Cherakis, les Têtes-Plat-
es & les Catabas, demanderent à
aire la paix aux nations affidées
ux François, promettant de frap-
er sur l'Anglois, si on les laissoit
n repos, ce que quelques-uns
nt exécuté. Les Chicachas ne vou-
rent pas entrer dans ce traité.

Il feroit trop long & trop en-
uyeux de donner les détails des
artis qui se sont faits. Nous eûmes
peu près dans ce mois, trois offi-
iers du Canada pris & tués, leur
arti qui étoit de 100 Sauvages,
s ayant quittés. Le Sr. Belleftre,
s, qui fut pris par les Cherakis,
evint un chef très-considéré parmi
ux, & les engagea dans la suite à
rvir les François.

1757. Nous rapporterons ici un exemple singulier de pressentiment. La mere d'un chef de guerre Missisake, nommé Techicabavoui, vint trouver M. Pouchot, le 22 Juin, & lui dit : mon pere, je viens te dire que mon fils a fait coup. Il lui demanda si quelqu'un de sa troupe étoit revenu : elle dit que non, mais qu'il y avoit 10 jours qu'elle sentoit ses mamelles tressaillir, & que depuis elle ne sentoit plus rien. Cette remarque n'étoit point, selon elle, équivoque ; elle l'avoit toujours trouvée sûre. En effet, le 5 Juillet, Techicabavoui arriva à Niagara avec cinq chevelures. Il avoit eu un homme de son parti blessé.

Le 1. Juillet, il y eut un grand conseil à Niagara, où les Iroquois assurerent par un beau collier les Hurons, Ouias, Miamis & Outaouais, qu'ils avoient pris la hache pour

leur pere, & qu'ils ne la quitteroient plus. Ces nations se défient toujours de l'Iroquois & ne l'aiment point. Chacune jalouse de sa supériorité sur l'autre, ne regarde les cinq nations que comme les alliés des Anglois. Elles ont toutes peu de liaisons avec celles-ci qu'elles fréquentent rarement. M. Pouchot les régala ensemble de l'eau-de-vie, mais avec modération. 1757.

Le lendemain, les Ouias répondirent aux Iroquois par le même collier, mais couvert de vermillon; ce qui est une invitation de guerre. Ils leur recommanderent de suivre la volonté de leur pere, & de ne point écouter de mauvaises paroles; qu'ils étoient bien fâchés d'avoir suivi celle des Hurons qui, aussi bien qu'eux Iroquois, faisoient toujours de belles promesses, sans rien exécuter; qu'ils les invitoient

par ce collier, à apporter à leur pe-
1757. re de Niagara, de cette mauvaise viande qu'il aimoit tant. Ils exprimoient par là des prisonniers Anglois.

Ils dirent aux Hurons : „ Vous „ autres, vous avez de l'esprit, les „ jésuites vous en ont donné. Vous „ êtes de la priere, vous allez à „ la messe. Nous vous conseillons „ de faire un bon usage de votre „ esprit, & de suivre les volontés „ de notre pere (*a*), comme nous „ le faisons, quoique nous n'ayons „ pas d'esprit „ (*b*).

Les Kicapous & les Mascoutens se joignirent à eux, pour descendre à Mont-Réal. Ces différentes nations laisserent à Niagara leurs femmes & leurs enfans, au nombre de

---

(*a*) Ils désignoient par-là le gouverneur du Canada ou le roi.

(*b*) Ils vouloient dire par-là qu'ils n'étoient pas Chrétiens.

150, qui y resterent jusqu'à leur retour. Cependant il n'y arriva presque point de marchandises & d'eau-de-vie, ce qui attrista les Sauvages. Tous les postes étoient épuisés par le grand nombre d'équipemens qu'il falloit donner aux guerriers, & par les présens qu'il étoit nécessaire de faire aux Sauvages qui venoient en conseil & y revenoient souvent en nombre. 1757.

Les régimens partirent vers le 20 Mai, pour monter à Carillon, où l'on travailla aux préparatifs du siege du fort George. M. de Montcalm y vint en Juin. Les 4 bataillons françois qui pouvoient faire environ 1600 hommes, les troupes de la colonie 800, les Canadiens 900 hommes, & 1900 Sauvages, partirent dans les premiers jours d'Août de la Chutte, pour se rendre au fort George. M. le chevailler de Levis, à la tête d'un gros dé-

1757. tachement de Canadiens, Sauvages, & des piquets de troupes, marcha par terre sur la droite du lac, pour être à portée de couvrir le débarquement de l'armée qui y fut en bateau.

Cet officier arriva auprès du fort George, sans trouver d'autre obstacle que celui du pays qui étoit très-difficile. M. de Montcalm avoit à l'avant-garde de son armée navale, des canots de Sauvages. Au débouché d'une pointe, ils apperçurent un détachement anglois d'environ 150 hommes en bateaux, qui venoit à la découverte. Les Sauvages, quoiqu'en simples canots d'écorce, attaquerent les bateaux les plus avancés à coups de hache & de fusil, & se jeterent à la nage pour y entrer. Les ennemis furent si étourdis de cette hardiesse, qu'ils se laisserent enlever ou noyer environ 60 à 70

hommes. Le reste qui étoit un peu en arriere, regagna au plus vîte la plage du fort, sans chercher à secourir leurs camarades. 1757.

Les Anglois avoient formé un camp retranché sur la hauteur contre laquelle ce fort étoit adossé. Ils y avoient placé environ 2000 hommes, & 4 à 500 dans la place. Dès le soir de l'arrivée, on travailla à des batteries pour battre le fort & le camp, & on ouvrit une espece de boyau qui alloit jusqu'à 150 toises environ du fort. Nos Sauvages & les Canadiens se disperserent dans les bois, sur les hauteurs qui l'environnent, pour empêcher la retraite des ennemis, qui, battus dans leurs retranchemens & le petit fort, voyant toute communication interceptée, se rendirent le 10 Août (*a*). On a vu dans le

(*a*) Quoique la place ne tînt que

tems les détails de ce siege. Nous
1757. ne ferons mention que d'un événement singulier auquel sa capitulation donna lieu.

Les troupes angloises se rendirent, à condition de ne pas servir de 18 mois contre S. M. T. C. & ses alliés, & d'être renvoyées dans la Nouvelle-Angleterre (*a*). Les François devoient les escorter jusqu'à mi-chemin du portage du

---

six jours de tranchée ouverte, le colonel Monro, qui y commandoit, se défendit néanmoins avec valeur. Le général Webb, à la tête d'un corps de 4000 hommes, & fort peu éloigné, n'osa jamais le secourir.

(*a*) Une autre condition essentielle de cette capitulation, qui avoit été rédigée par M. de Bougainville, fut l'échange général des prisonniers faits de part & d'autre, dans l'Amérique Septentrionale, depuis le commencement de la guerre. La garnison du fort St. George entroit dans cet échange.

ort St. George. En conféquence, 1757.
elles fortirent avec armes & bagages, marchant en colonne, avec le détachement d'efcorte. Les Sauvages que la curiofité attira autour d'eux, quoique très prévenus par M. de Montcalm de ne les point inquiéter, les fuivoient tous éparpillés dans les bois de cette gorge. Dès que l'efcorte eut quitté les Anglois, quelques Sauvages effayerent de les agacer, plutôt pour juger de leur contenance que dans un autre deffein. Ils enleverent quelque partie de leur équipage. Voyant ces troupes embarraffées fur ce qu'elles devoient faire, & étonnés de leurs cris, ils commencerent à les dépouiller; peut-être furent-ils follicités par leurs interprêtes françois qui, fâchés de voir les Anglois s'en retourner fans profiter d'aucun butin, comme ils avoient fait à l'af-

faire de Braddock, les encoura-
1757. geoient à prendre leurs équipages. Enfin, ils les attaquerent de toute part, tomberent sur leurs équipages, & les dépouillerent. Ceux qu résisterent furent tués, & d'autres emmenés prisonniers, au nombre de 12 à 1500. M. de Montcalm les fit presque tous relâcher, mais tout nuds; les officiers & soldats françois se dépouillerent pour les couvrir, & on les renvoya plus sûrement.

La position de ces troupes étoi sans doute fort embarrassante, parce qu'elles pouvoient croire que les François les attaqueroient, si elles se battoient avec nos Sauvages. Certainement, si elles eussent montré de la fermeté aux premiers qu vinrent les insulter, elles auroient sûrement prévenu ce malheur qu'elles ne pouvoient attribuer aux François. A leur arrivée en Angle

terre, elles firent cependant sonner fort haut cette infraction, & ne 1757. voulurent plus tenir la capitulation. Il est démontré que sans les soins que se donnerent les François, il n'en seroit pas retourné un seul dans ce pays. Les Anglois savent par leur expérience, que l'on n'est point maître de cette espece d'hommes qui se comporterent avec la plus grande bravoure pendant le siege. Malgré les canonnades, ils s'approchoient à leur maniere jusques sous le fort, y tuoient les sentinelles & tout ce qui vouloit communiquer du fort au camp retranché.

On ruina le fort St. George. On emporta toutes ses munitions (*a*) à Carillon, où l'armée passa le ref-

(*a*) Elles étoient très-abondantes, & on en tira 36 milliers de poudre, 23 pieces de canon, 4 mortiers, un aubutz, & dix-sept pierriers.

1757. te de la campagne à faire continuellement des partis sur cette frontiere, & à travailler à perfectionner ce fort. Les Sauvages partirent pour retourner dans leur pays. Ils emporterent avec eux une maladie qui en fit périr beaucoup; quelques-uns d'eux voyant quelques fosses nouvelles, déterrerent des cadavres pour avoir leur chevelure. Malheureusement il s'en trouva qui étoient morts de la petite vérole. Ce levain se communiqua aussi-tôt à ces Sauvages. La nation des Poutéotamis, une des plus braves & des plus attachées à la France, périt presque toute de cette épidémie. On regréta sur-tout quelques chefs que les François estimoient beaucoup.

Les deux bataillons de Berri, des ingénieurs, des officiers d'artillerie, & des recrues arriverent dans le mois de Juillet à Québec,

avec une quinzaine de bâtimens chargés, à ce que l'on disoit, de vivres. 1757.

L'événement de la prise du fort George, consterna la province de New-York. Il est certain que, si M. de Montcalm eût pu garder ces Sauvages, il n'auroit dépendu que de lui, de ruiner tout ce pays jusqu'à la capitale. Il se trouvoit alors sans aucune défense. On fut cependant réduit, dans cette partie, à ne former que des partis de Canadiens & de nos Sauvages domiciliés.

En Août, M. de Vaudreuil envoya à Niagara des Abenakis pour faire connoissance avec les Loups de Theaogen, qui sont à peu près de la même nation. Ils amenerent avec eux un jésuite, leur missionnaire. Dans leur conseil, les Abenakis donnerent aux Loups un beau collier, pour les engager à écouter

& à recevoir ce pere chez eux. Les
1757. Loups répondirent qu'ils étoient charmés que le maître de la vie leur eût procuré cette occasion de se voir & de se lier ensemble, & écoutoient avec plaisir leurs paroles; qu'ils se défieroient de l'Anglois, quelque avantage qu'il leur proposât. Enfin, ils ajouterent qu'ils porteroient ce collier à leur nation, qu'ils inviteroient tout le monde à écouter le missionnaire, & que dans le printems ils reviendroient rendre réponse au commandant. Le jésuite leur fit un discours sur l'excellence de la religion. Un d'eux lui dit avoir été baptisé, qu'il n'ignoroit pas, continua-t-il, que pour jouir de la vie bienheureuse, il falloit savoir qu'il étoit venu au monde un petit enfant qui avoit prêché pendant sa vie, qu'à l'âge de 30 ans on l'avoit fait mourir, en lui perçant les mains

& les pieds. C'étoit lui qui avoit enſeigné la vie de l'autre monde, & qu'on ne pouvoit l'avoir que par lui. A l'égard de la Trinité, il diſtinguoit la premiere perſonne par un grand chef, en le comparant à un roi; la ſeconde, par un capitaine, & la troiſieme, par l'égliſe ou la priere. Ces trois perſonnes avoient fait les hommes tels qu'on les voyoit ſur la terre, comme rouges, noirs & blancs: qu'il les avoit deſtinés l'un pour la priere, l'autre pour la chaſſe, & l'autre pour la guerre; mais qu'après cela il les laiſſoit agir à leur volonté, ſans s'en mêler dans ce monde. On rapporte ce trait, afin de faire juger comment la plupart des Sauvages conçoivent les grandes & ſublimes vérités de notre religion. Celui-ci paroiſſoit avoir été endoctriné par quelque miniſtre anglois.

1757.

1757. Il arriva dans le même tems à Niagara deux especes d'hermites pris par un parti d'Outaouais, dans le haut de la Manenguelée. Ces deux hommes y étoient établis depuis près de 20 ans, du consentement des nations de la Belle-Riviere. Ils dirent à M. Pouchot, qu'ils suivoient le rit romain dans leurs prieres, qu'ils avoient trois couvents en Pensylvanie, composant 1500 religieux (*a*); & que leur fondateur étoit Frisham Notre-Chiété. Ils ajouterent que les Anglois ayant voulu les contraindre à servir dans la guerre, ils avoient été obligés la plupart de se disperser dans les bois, qu'eux étoient trois freres, que les Anglois les avoient d'abord enlevés de leur désert, & les avoient

(*a*) Ce sont les *Dumblers*, espece de sectaires cénobites. Voyez ce qu'en dit M. l'abbé Raynal, *hist. pol. & phil.* T. V. p. 445. & suiv.

enus long-tems en prison, pour découvrir s'ils avoient des rélations 1757.
vec les François & leurs Sauvages, que n'ayant rien découvert, ils les voient relachés, à l'exception de eur troisieme frere qui étoit encore retenu prisonnier à Williamsbourg. Ces gens paroissoient fort inis & véridiques. Ils étoient en énération parmi les Sauvages de es cantons.

La prise du fort George rassura tous les postes du Canada. M. Pouchot avoit mandé, en eptembre, à M. de Vaudreuil, ue le fort de Niagara & ses bâtiiens étoient finis, & les chemins ouverts palissadés. Comme ce poste étoit le plus considéré, soit par a situation, à cause du grand nombre de Sauvages qui y commeroient & venoient de toutes parts our traiter & aller en parti, il ut bientôt envié par tous les offi-

ciers de la colonie. D'ailleurs ils
1757. étoient extrêmement jaloux de voir commander un François dans un endroit où ils croyoient pouvoir faire leurs affaires. M. de Vaudreuil ne put réſiſter à leurs ſollicitations, &, contre l'avis de M. de Montcalm qui connoiſſoit bien l'importance de ce poſte, il fit relever en Octobre M. Pouchot, par M. de Vaſſan, un des premiers capitaines & des plus accrédités de la colonie. M. Pouchot qui ne s'étoit attaché à Niagara qu'à remplir les objets qui pouvoient aller au bien du ſervice, & qui n'avoit jamais ſongé à y faire aucun bénéfice de quelque nature que ce fût, en repartit ſatisfait de la conduite qu'il y avoit tenue, & emmenant les piquets françois qui y étoient montés avec lui. Les nations ſauvages furent très-mécontentes de le voir partir, parce qu'elles avoient pour

1757.

li une singuliere considération, à cause du bon traitement qu'elles en recevoient, n'étant pas accoutumées d'avoir des chefs aussi désintéressés.

Deux guerriers Iroquois qui arrivoient d'un parti, comme le bâtiment venoit de démarer, & qu'il s'étoit mis sur une ancre au large pour attendre que le vent fût fait, se jeterent à la nage pour venir trouver M. Pouchot, & lui témoignerent la douleur la plus vive & la plus attendrissante de son départ. Ils vouloient lui donner des colliers pour rester; mais leur ayant dit que le général lui ordonnoit de descendre, ils répondirent: notre pere ne nous aime donc plus; il veut nous abandonner, puisqu'il nous ôte un chef que nous aimons tous. Il leur représenta que le général avoit besoin de lui à Montréal, qu'il avoit chargé tous les

1757. chefs de les traiter aussi bien q
lui, & qu'il les tiendroit toujou
par la main. On eut bien de la pe
ne à les engager à quitter le boi
Ils lui annoncerent qu'ils ne revie
droient plus au fort.

M. de Vassan, par une espe
d'économie mal placée, augmen
encore leur mécontentement. Pl
sieurs partis qui étoient en camp
gne étant de retour, se trouv
rent accueillis froidement, & f
rent mécontens de la façon dont
leur faisoit des présents qui se
toient l'épargne. C'est un grand v
ce parmi eux, pour un chef, que d'
tre avare. Il faut affecter un air d
générosité, autrement ils vous m
prisent. M. de Vassan crioit co
tre la prodigalité de M. Pouchot
dont la conduite a été assez just
fiée par l'événement, comme on
verra dans la suite.

La traite du poste de Niagar

[q]ui se faisoit toute pour le compte [d]u roi, y fut quadruple pendant 1757.
[ce]tte campagne, soit à cause des [Sa]uvages que la curiosité y attiroit, [&] le récit qu'ils faisoient dans leurs [na]tions des bons traitements qu'ils [y] recevoient, soit parce que ceux [qu]i y venoient former des partis de [gu]erre y apportoient aussi de quoi [tr]aiter. La seule attention de M. [P]ouchot étoit que les gardes-magasins fissent bien le compte aux [Sa]uvages, & il n'eut qu'à se louer [pe]ndant son séjour de l'exactitude [de] ces employés. Il rendoit un [co]mpte exact à M. de Vaudreuil de [la] quantité des présens qu'il étoit [ob]ligé de faire aux Sauvages pour [le] service, de la situation des magasins, pour qu'on pût corriger sa [co]nduite, si elle n'étoit pas con[fo]rme aux intentions du général [qu]i ne cessa jamais de l'approuver. [M]. Pouchot prohiba tout commer-

ce des François ou Canadiens av
1757. les gardes magasins, soit en acha
soit en revente, & défendit
prendre aucune marchandise étran
gere pour le compte du roi. O
ne recevoit dans le magasin qu
ce que l'intendant y faisoit pass
par les bâtimens. Ces commerc
étrangers étoient la source de tou
tes les déprédations commises dan
les autres forts; aussi ne se fit-
point, pendant le séjour de M
Pouchot à Niagara, de fortunes
la mode de ce tems; ce qui me
contenta les Canadiens qui étoien
sous ses ordres.

Nous avons dit, que le bâtimen
attendoit sur une ancre que le ven
se décidât. Il passa au N. O, &
4 heures après midi on sortit de la
riviere. Le vent, qui fraîchissoi
continuellement, obligea de se met-
tre sous la Misaine, tous les ris
pris. On ressentoit des gruins très-

iolens par intervalle, accompagnés 1757.
'éclairs.

Vers les 11 heures du soir, à
approche d'un de ces gruins, il
arut des feux électriques aux poin-
s de deux mâts, & aux bouts
e toutes les vergues. Ces feux
voient 8 à 10 pouces de longueur,
paroissoient de 3 à 4 pouces de
rgeur, très-brillants. Les Marins
s appellent *feux St. Elme.* Ils al-
rmerent beaucoup notre équipa-
e. On fit d'abord fermer les écou-
les, les tuyaux des pompes & au-
es endroits par où on imaginoit
ue ce feu pourroit pénétrer. M.
ouchot, que cela amusoit, rassura
éanmoins les passagers, & lors-
u'il succédoit un gruin à l'autre,
leur annonçoit ces feux qui se
ontrerent encore deux fois. Ils
isparoissoient aussi-tôt que le nua-
e s'éloignoit de l'athmosphere
attraction du bâtiment. Ils s'allu-

moient, au contraire, subitemen
1757. dès que ces nuages y arrivoien
Cela dura environ une demi-heur
chaque fois. Au point du jour l
vent fraîchit si fort que l'on fu
obligé de courir à sec les toujour
vent arriere, & l'on arriva en 2
heures de Niagara à Frontenac
C'est un des passages le plus cour
que l'on puisse faire, ayant parcour
environ 90 lieues dans cet inter
valle de tems. M. Pouchot & le
officiers de son détachement n
mirent que deux jours de Fronte
nac à Mont-Réal, où ils furent très
bien accueillis par les deux géné
raux.

Le 29 Novembre, M. Bellestre
capitaine de la colonie, revint d'un
parti sur la riviere de Mohack ou
des Agniers. Il avoit brûlé 12 à 13
maisons d'un village allemand au-
près du fort qui le défendoit, &
amené avec lui une soixantaine de
prisonniers

prisonniers hommes, femmes & enfans. Il y eut dans cette affaire un lieutenant de la colonie blessé griévement (*a*). 1757.

(*a*) Avant de finir la relation de cette campagne, M. Pouchot auroit dû parler de l'avortement des projets des Anglois sur Louisbourg, qui fut l'ouvrage de M. de Machault, ministre de la marine. Plusieurs escadres qui paroissoient avoir des destinations différentes, s'étant réunies au port de Louisbourg, l'amiral Holbourne ne put rien tenter contre cette place. Le 25 Septembre il fut assailli dans sa croisiere par un coup de vent de S. qui démâta 11 de ses vaisseaux, & fit périr sur les roches le *Tilbury*. L'escadre françoise, aux ordres de M. Dubois de la Mothe, auroit profité de ce désastre, sans la maladie qui commençoit alors à se manifester dans ses équipages. Elle fut plus funeste à notre marine que la perte d'une bataille. Les vaisseaux n'arriverent à Brest que par une espece de miracle. Ils étoient tellement infectés qu'on

1758. Dans le commencement de Janvier, il vint à Carillon un détachement anglois de 150 hommes, qui y tuerent 16 de nos bœufs. Dans ce mois, il y eut un de nos cadets tué & un de bleſſé, dans un parti fait ſur le fort Cumberland en Virginie. Mouet, cadet de la colonie, que M. Pouchot avoit envoyé en parti avec des Sauvages, revint de Penſylvanie avec 14 chevelures ou priſonniers.

En Février, M. de Langis, officier de la colonie, fut de retour à Carillon d'un parti fait du côté du fort Edouard, ou Lydius, d'où il amena 3 priſonniers & 23 chevelures. Ces priſonniers dépoſerent qu'il étoit arrivé 20 régimens de la vieille Angleterre, & que l'on méditoit de grands projets pour la

---

donnoit la liberté aux galériens qui s'offroient de les vuider.

campagne prochaine : (ces troupes étoient de celles qui avoient capitulé à Closter-Seven). Ils ajouterent que leur général Loudon s'étoit brouillé avec Shyrley, & qu'ils avoient envoyé leurs griefs en Angleterre. 1758.

Le 1 Mars, il partit de Mont-Réal un parti de 200 de nos Sauvages domiciliés, & de 40 Canadiens. Ces Sauvages, arrivés au fort, demanderent au commandant M. d'Hebecourt, des vivres, & dirent qu'ils vouloient un peu se reposer quelques jours avant que de se mettre en marche. Il leur en fit donner avec un peu d'eau-de-vie. Ces Sauvages retournés à leurs campemens, où ils se mirent à boire, un d'eux, qui ne voulut pas être de la partie, se mit à jongler. Au bout de quelque tems il appelle les autres pour tenir conseil. Il leur dit, qu'il a jonglé, que les Anglois avoient un

parti dehors qui venoit à Carillon, 1758. & qu'il ne devoit pas être loin. Il exhorta ensuite ses camarades à partir le lendemain; ce qu'ils firent en effet. Le commandant surpris assez agréablement de leur prompte résolution qui le débarrassoit d'eux, leur accorda ce qu'ils demandoient. Quelques officiers de la garnison & soldats voulurent être de ce parti. Ils se mirent en marche du côté du lac. A 3 lieues en avant, leurs découvreurs reconnoissant des pas d'hommes en nombre sur la glace du lac, en vinrent rendre compte. On se détermina aussi-tôt à rentrer dans les bois par où les Anglois devoient passer. Nos découvreurs, voyant la troupe angloise descendre un petit côteau, coururent avertir leurs gens qui étoient proches. Ils arriverent sur une petite hauteur, dans le tems que les Anglois étoient au

bas du côteau ; ils les attaquerent, & dans un inſtant ils en eurent tué 146. Il ne s'en ſauva qu'une quinzaine de 200 qu'ils étoient. Robert Roger, qui les commandoit, y laiſſa ſon habit, ſa commiſſion & ſes inſtructions pour mieux fuir. Il s'étoit joint 11 officiers ou volontaires à ce détachement, dont 4 étoient des régiments venus dernierement de l'Angleterre. Cinq furent ſe rendre priſonniers à Carillon, s'étant perdus dans les bois où ils étoient affamés. Nous eûmes dans cette affaire 5 Iroquois du Saut tués, un Nepiſſiu du Lac & 3 autres Iroquois bleſſés à mort. C'eſt encore une action des plus vigoureuſes des Sauvages. Ils avoient à faire à un détachement d'élite de volontaires, ſous la dénomination de *découvreurs*. 1758.

Le 1 Avril, il faiſoit aſſez beau. Le ſoleil avoit eu un cercle preſque

aussi grand que l'horizon. Il fut
1758. très-ardent par intervalle dans la journée. Le soir, vers les 9 heures, il se forma un arc-en-ciel de lumiere boréale de l'est à l'ouest, dont le diametre avoit près de 9 lieues, une extrêmité tenant au village du Lac des deux montagnes, & l'autre au village de Château-Gay. Rien de plus majestueux : le ciel étoit fort serein des deux côtés; sa largeur étoit au moins triple des arcs-en-ciel ordinaires. La lumiere, fort vive, augmentoit de tems à autre, comme un feu animé par l'air. Sa couleur étoit d'un blanc pâle. Ses extrêmités formerent une pointe, comme le bois d'un arc. Il se dissipa en moins de demi-heure. La lumiere boréale, qui s'étendoit du sud au nord, éclairoit plus vivement & formoit de fort grands rayons, celle-ci dura plus de deux heures.

Un parti de Sauvages Iroquois de la Préſentation, avoient réſolu d'aller en parti au village Palatin, ſur la riviere des Agniers ; mais la plupart s'étant bientôt après déſiſtés de cette entrepriſe, un de leurs chefs voulut en pourſuivre l'exécution, deux autres guerriers ſe joignirent à lui. Ils arriverent enſemble à la nuit auprès de la premiere maiſon du village, où il y avoit 11 hommes de garde qui jouoient tranquillement, ayant leurs armes le long du mur en dedans de la chambre, à côté d'une fenêtre par où les Sauvages les voyoient. Le chef qui s'étoit embuſqué tout auprès de cette fenêtre qui étoit fort baſſe, propoſa à un des deux guerriers d'attaquer ces gens-là. Ils le refuſerent, voyant cette quantité de monde. Après quelque exhortation inutile, le chef leur dit : quand je ſuis parti, j'ai jeté mon 1758.

corps ; ainſi je pars pour attaquer,
1758. vous me ſuivrez, ſi vous voulez. Cet homme qui a près de cinq pieds neuf pouces, jeune & vigoureux, ſaute auſſi-tôt par la fenêtre, tout nud & barbouillé en noir, ſon fuſil à la main, & faiſant les cris ordinaires. Ces miliciens anglois, qui ne s'attendoient à rien moins qu à cette apparition, ſe levent &, tout effrayés, ſe refugient dans un coin de la chambre. Le Sauvage en faiſant des hurlemens, & ſe démenant comme un poſſédé, voit les fuſils, les prend, les jette par la fenêtre avec le ſien, auquel il ne prit pas garde. Dans cet intervalle, les deux autres Sauvages, appercevant leur camarade dedans, qui ſe battoit avec les Anglois le couteau à la main (ils le portent toujours pendu au col) pour les empêcher de s'en ſaiſir, entrent par la fenêtre, en pouſſant des cris.

Les Anglois, les croyant plus en nombre, demandent humblement quartier. Nos trois Sauvages les attachent & les amenent à Mont-Réal. Si tout le monde n'avoit pas vu ces prisonniers, on ne pourroit croire cette aventure. 1758.

Dans les premiers jours de Mai, un détachement de 45 soldats & un officier, parti de Carillon en bateau pour aller chercher des planches que l'on scioit de l'autre côté de la riviere, fut fusillé, en mettant pied à terre, par une quarantaine de Sauvages qui tuerent ou prirent 17 hommes. On apprit dans ce tems-là, par un courier de Niagara, que les Sauvages, appellés *Folles-Avoines*, avoient tué 22 François, & pillé le magasin du poste de la Baye. On verra bientôt la réparation qu'ils en firent.

Avant de commencer à rappor-

1758. ter les opérations de la campagne, nous dirons un mot de la ſituation du Canada. Tous les partis qui ſe faiſoient de toute part, avoient occaſionné une grande conſommation de vivres & de marchandiſes. Les ennemis prirent 14 ou 15 vaiſſeaux deſtinés pour ce pays, ce qui avoit encore bien diminué les proviſions : auſſi cet hyver le vin valut déja 400 liv. la barrique, payé en argent; le minot de bled d'Inde un louis, ou 6 liv. le boiſſeau : le reſte en proportion.

L'intendant fut obligé de prendre des marchandiſes chez des particuliers, pour munir les poſtes. Les officiers Canadiens qui y commandoient, faiſoient venir de France, pour leur compte, les marchandiſes néceſſaires pour la traite avec leurs Sauvages, leur équipement, & les préſens qui leur étoient deſtinés. Ils exigeoient

du roi un prix considérable. Leurs comptes étoient passés sans difficulté, parce que c'étoit tous des officiers favorisés, & que les détails de ces fournitures étoient certifiés par eux-mêmes. On doit s'imaginer qu'ils n'y perdoient rien. Aussi dans deux ou trois ans, ils firent de grandes fortunes. Les troupes françoises, qui n'avoient aucune de ces ressources, souffroient beaucoup à cause de l'augmentation du prix de toutes choses. On ne leur fournissoit plus rien des magasins du roi. Elles se trouvoient réduites à leur ration. Comme l'officier & le soldat étoient obligés de faire de leurs deniers leur approvisionnement pour toute la campagne, ils ne pouvoient avoir à l'armée que ce qu'ils portoient avec eux, tandis que les officiers Canadiens avoient la ressource de leurs domaines. Conséquemment cette campagne

1758.

devint très-chere aux premiers.

1758. Le 19 Mai, huit vaisseaux arriverent à Québec. Ceux du munitionaire devoient venir en trois flottes; ces premiers bâtimens dirent que la seconde flotte avoit été attaquée par les Anglois, & qu'ils en croyoient beaucoup de pris.

Le 5 Juin, des prisonniers faits par un parti Nepissin (*a*), dirent que l'armée angloise commençoit à s'assembler au fort George. Le 7, Languedoc partit de ces quartiers pour Carillon; le 12, Guienne; le 15, Royal-Roussillon; le 17, la Sarre; le 20, Bearn. La Reine & Berri étoient aussi partis de Québec pour se rendre à ce fort, ainsi que Mrs. de Montcalm & de Bourlamaque.

M. de Levis étoit resté à Mont-Réal, parceque, suivant le projet

(*a*) Sauvages chrétiens domiciliés.

de cette campagne, il devoit partir avec un détachement de 300 hommes de troupes françoises, & 900 Canadiens, soldats de la colonie & Sauvages, pour entrer dans la Nouvelle Angleterre par Corlac. Les piquets françois étoient de la Sarre, Royal-Roussillon & Béarn, chacun de 74 hommes, un capitaine & deux lieutenants. M. Pouchot, comme l'ancien capitaine, les commandoit. Le 28, un courrier de Québec apprit l'investissement de Louisbourg, & que cinq vaisseaux de ligne avoient mouillé dans la riviere (*a*), parce qu'ils n'avoient pu entrer dans ce port. Ils portoient quelques vivres, des munitions & quelques recrues. Tous les officiers avoient de fortes pacotilles. On disoit qu'ils en

1758.

(*a*) C'étoit l'escadre de M. du Chaffault.

avoient vendu pour un million.

1758. Le 29, un parti ſauvage revint de Carillon avec 20 priſonniers, dont deux officiers. Ils dépoſerent que leur armée étoit forte de 31 mille hommes, deſtinés à venir attaquer Carillon. Par des lettres interceptées, l'on apprit qu'ils devoient faire une fauſſe attaque ſur l'Ohio. L'arrivée de M. de Langis de Carillon, confirma ces nouvelles en partie.

Le 30, les piquets deſtinés pour Corlac, eurent ordre de ſe rendre à Carillon. Ils partirent le lendemain en bateau, aux ordres de M. Pouchot. Le 4, au ſoir, il arriva à St. Jean, 30 lieues, par eau, de Mont-réal. En réfléchiſſant ſur la lettre interceptée que M. de Vaudreuil avoit bien voulu lui communiquer, il jugea que Frontenac étoit menacé. Il écrivit à M. de Vaudreuil, pour l'engager à faire

inceſſamment armer les barques qui s'y trouvoient, & celles qui avoient été priſes à Chouegen, & que ſi elles pouvoient être prêtes, de leur ordonner de bloquer la riviere de Chouegen : les ennemis ne pouvant avoir que de petits bateaux, il leur feroit alors impoſſible d'entrer ſur le lac. Il ne put faire exécuter ce projet qui auroit décidément ſauvé ce poſte, parce que Péan & ſa ſociété s'étoient emparés de tous les agrêts de ces batimens, & les avoient détournés à leur profit. Il arriva le même ſoir à St. Jean, 240 Abenakis avec un officier des troupes de la colonie. M. Pouchot les invita de partir le lendemain avec lui. Ils lui dirent qu'ils attendoient les autres Sauvages & M. Rigaud qui menoit les Canadiens (*a*). Le 6, M. Pouchot, ſe trou-

1758.

(*a*) Ces détails, quoique minutieux,

vant environ à 3 lieues de l'isle au
1758. Chapon, dans le lac Champlain, rencontra un courier envoyé par M. de Montcalm à M. de Vaudreuil pour lui annoncer que l'armée des Anglois avoit débarqué au portage. Une barque mouillée à cette isle, dit à M. Pouchot avoir entendu beaucoup de décharges pendant près de trois heures: cela l'engagea à ne s'y arrêter que quatre heures, pour laisser prendre un peu de repos à sa troupe qui avoit fait, presque sans vents, 24 lieues à la rame. Il repartit le 7 avant jour. Etant à St. Fréderic, auprès du rocher fendu, il rencontra un courier de M. de Montcalm, qui lui apprit que les ennemis étoient à la Chute, & qu'il étoit chargé de lui dire de faire diligen-

deviennent néceſſaires pour juſtifier ce que l'auteur dira bientôt ſur le retardement de ces troupes.

ce. Il s'informa, ſi on avoit apperçu des ennemis le long de la riviere. Le commandant vint lui dire qu'il n'en avoit point de connoiſſance. M. Pouchot continua ſon chemin, & à 7 heures & demie du ſoir, il arriva ſous Carillon. Voyant à cet endroit quelques tentes, il crut que notre armée s'y étoit retirée; mais on lui dit que le camp étoit ſur la hauteur qui eſt à 400 toiſes en avant de cette place, & que les troupes y étoient occupées à ſe retrancher. Cela l'engagea à monter tout de ſuite ſur le côteau, pour voir leurs ouvrages. Il trouva un plan de retranchement bien tracé pour la figure du terrein, & un travail prodigieux fait pour le peu de tems qui n'avoit pas été de plus de ſept heures. 1758.

Ce retranchement étoit un abattis d'arbres. Le parapet étoit couvert par des branchages entrelaſſés,

1758. présentant leurs pointes moins fa ciles à franchir que des palissades & plus à l'abri d'un coup de main Il empêchoit de découvrir cet es pece de retranchement que l'en nemi pouvoit prendre pour un sim ple abattis. M. Pouchot fut extrê mement satisfait de ces dispositions Ayant rencontré M. de Montcalm qui l'accueillit comme un homme qui lui amenoit 300 hommes d'éli te, (ils avoient été choisis exprès pour l'expédition de Corlac,) ce général lui demanda comment il trouvoit sa position ; il lui répondit : mon général, puisque les ennemis ne vous ont pas fait quitter la hauteur, ils ne peuvent reconnoître votre retranchement. Il parut surpris & content de cette réflexion.

L'armée ennemie, forte de 22 à 25 mille hommes, étoit commandée, depuis le départ de My-

ord Loudon, par le major-géné- 1758.
al Abercromby, vieux officier, qui étoit très-circonſpect. Il avoit lans ſon armée un jeune ſeigneur, Mylord d'Ho, ou Hau (*a*), de la plus grande volonté, très-accrédité lans cette armée où il donnoit abſolument le ton. Il étoit venu, lans le mois d'Avril, avec un déta-chement, reconnoître la poſition lu fort de Carillon. Il paroiſſoit chargé de diriger tout le projet l'attaque de la campagne; il avoit engagé tous les officiers de ſe met-re comme le ſimple ſoldat, crai-gnant l'événement de l'affaire de Braddock, où l'on tira ſur les offi-ciers, par préférence. Il engagea toute cette armée à couper les aîles

(*a*) Les rélations angloiſes par-ent du Lord Howe, & non de Mylord d'Ho; M. Pouchot a été vraiſembla-blement trompé par la prononciation angloiſe de ce nom.

de leurs chapeaux, n'en laissant qu
1758. deux travers de doigt. Tous le
officiers & soldats, équipés en e
pece de guêtres, comme les poi
tent les Sauvages & Canadiens, ap
pellées *mituzzes*. Leurs havre-sac
étoient enveloppés d'une couvert
qu'ils portoient comme les Sauva
ges & les Canadiens. Ils avoien
chacun 30 livres de farine, une li
vre de poudre, quatre livres d
balles, outre leur porte-cartouch
garni, de façon que cette armé
pouvoit être un mois sans aucun
magasin. Leur bidon étoit garn
de rum. Le soldat & l'officier fai-
soient délayer de la farine avec un
peu d'eau. Ils la paîtrissoient
& la faisoient cuire sur une pierre,
ou sous la cendre en galettes. Cet
arrangement est très-bon pour une
expédition légere. Le soldat y trou-
ve tout son nécessaire, & n'est pas
plus chargé qu'à son ordinaire. Les

officiers & les ſoldats n'avoient qu'une chemiſe ; ſans doute ils l'avoient choiſie bonne & en coton. Mylord Ho avoit donné l'exemple. Il lavoit lui-même ſa chemiſe ſale, la faiſoit ſécher au ſoleil, en attendant, il ſe contentoit de ſa veſte. 1758.

Cette armée, qui comptoit de deſcendre avec peu de difficulté juſques à Mont-Réal, partit le 6 du fort George. Elle parut ſur les dix heures du matin au large ſur le lac. D'abord on vit cinq berges, enſuite 60, ce qui formoit l'avant-garde de l'armée. Enfin, le lac parut couvert de berges qui contenoient chacune 20 hommes & plus. Ces troupes furent d'abord apperçues par un détachement de nos troupes de 300 hommes, aux ordres de M. de Trépezec, capitaine du régiment de Béarn, qui avoit ordre d'aller juſques à la montagne Pélée pour s'oppoſer

1758. de toutes ſes forces aux troupes qui pourroient venir par terre, comme on le ſuppoſoit. Les ennemis furent juſques vers les quatre heures du ſoir à roder de la droite à la gauche du lac, pour chercher un débarquement, ce qu'ils effectuerent alors en ſe jetant au camp de Contre-Cœur, & au côté oppoſé du lac. Par cette manœuvre, le détachement de Trépezec ſe trouvoit derriere l'armée ennemie. Il fut obligé de gagner dans les bois, pour venir rejoindre notre armée. Il s'égara, & après avoir bien marché, il vint tomber entre la riviere Bernes & celle de la Chute, où il ſe trouva entre l'armée ennemie & ſon avant-garde, commandée par Mylord Ho, qui l'attaqua au paſſage d'un rapide dangereux. Le détachement françois fut battu. Il n'en put rentrer qu'une vingtaine d'hommes avec

n capitaine de la Reine & Tré- 1758.
ezec qui étoit bleſſé à mort. Les
nglois firent 110 ſoldats & qua-
e officiers priſonniers. Tous les
utres reſterent ſur le champ de
ataille. Mylord d'Ho fut tué dans
ette affaire. Les ennemis firent
ar ſa mort une perte irréparable,
arce qu'il connoiſſoit ſeul le ter-
ein qu'ils avoient à parcourir pour
: rendre à Carillon.

Les régimens de la Reine, de
uienne & de Béarn, qui étoient
ampés au portage, reſterent en
réſence des ennemis depuis le 6
iſqu'au 7. Comme ils furent obli-
és d'être toujours en bataille,
eurs gardes, compoſées de grena-
iers, de volontaires, eſcarmou-
hant avec l'ennemi, perdirent leur
amp & leurs proviſions de cam-
agne, les ennemis s'en étant ſai-
s, lorſqu'ils furent obligés de re-
oindre le reſte de l'armée. On au-

roit aisément évité ce malheur, s
1758. M. de Bourlamaque eût voulu laisser enlever ce camp pendant que ces régimens contenoient les ennemis. Il s'y réfusa, disant que cette manœuvre pourroit décourager les soldats. Cet officier avoit tant de confiance, qu'il vouloit attaquer avec ces piquets & grenadiers un corps de 18 mille hommes qui étoient devant lui, quoique M. de Montçalm eût ordonn que l'on enlevât ce camp.

Ces corps ne se réplierent cependant que le 7, lorsque leur gardes avancées furent mêlées ave les ennemis qui les poussoien toujours dans le plus grand ordr L'armée françoise fit halte sous l Chute. M. de Bourlamaque avo envie d'y rester, & M. de Mon calm étoit assez indécis. Tous le officiers trembloient de cette pos tion. On se trouvoit dans un fon environn

environné de mamelons, & les ennemis qui avoient battu Trépezec, 1758.
pouvant arriver à chaque inſtant ſur ces hauteurs, nous auroient coupé toute retraite ſur Carillon. Enfin, Mrs. le chevalier de Bernés, de Royal-Rouſſillon & de Montguy de Béarn, anciens capitaines, repréſenterent à M. de Montcalm le danger de cette poſition, où l'on auroit été pris ſans pouvoir faire preſque la moindre réſiſtance. Il déféra à leurs avis, & on ſe retira à 400 toiſes de cet endroit à l'extrêmité de la ſommité du terrein qui de là deſcend ſur Carillon.

En arrivant, on occupa tout de ſuite les troupes à former le retranchement, tel qu'on l'a décrit. Le 8 fut une journée ſi mémorable, où 2992 hommes en ont repouſſé plus de 22000, qu'elle mérite bien un détail circonſtancié. Nous parlerons d'abord de la ſituation du

terrein, afin qu'on puiſſe juger des
1758. opérations.

Le terrein qui va de la Chute à Carillon, forme une preſqu'isle élevée dont la ſommité eſt aſſez ronde & ſinueuſe, où l'on trouve quelques platons & des buttes élevées par intervalle. Le chemin de Carillon à la Chute eſt ſur cette ſommité. Il y a trois ou quatre coulées qui vont de cette ſommité dans la riviere de la Chute. Le chemin paſſe dans ces coulées, ce qui rend cette route ſuſceptible de chicanes, pendant un petit demi-quart de lieue. La pente du terrein vers la riviere eſt de ce côté aſſez roide : du côté gauche elle eſt plus douce. On voit quelques mamelons dans le bas de la pente, enſuite une plaine d'environ 200 toiſes qui aboutit à la riviere.

La gauche de notre retranchement deſcendoit le long de cette

pente roide jufqu'à la riviere. Il couronnoit la fommité du terrein. 1758.
Notre droite étoit fur la hauteur qui commande la petite plaine de 200 toifes, où le retranchement étoit à peine ébauché.

Les troupes de la colonie & des Canadiens occupoient cette plaine. La Reine & Béarn étoient fur la hauteur de la droite. Guienne, Royal-Rouffillon, Languedoc & un bataillon de Berri, étoient fur la fommité; un bataillon de Berri & La Sarre fur la pente de notre gauche. Ce retranchement avoit 980 pas environ de circonférence.

La nuit du 7, les ennemis s'occuperent à ouvrir des chemins, à retrancher le camp du portage, le camp brûlé & celui de la Chute. Le 8, ils fe porterent à 150 toifes de notre retranchement, où ils firent un abattis en retranchement, & plufieurs ouvrages de cette ef-

pece jusques à la Chute, pour fa-
1758. vorifer leur retraite.

M. de Montcalm fut assez irrésolu tout ce matin. Il ne savoit pas s'il recevroit les ennemis ou s'il se retireroit à St. Fréderic. Il est certain que si on eût été forcé à prendre ce dernier parti, toute son armée auroit été tuée ou prise, n'ayant point de retraite, ne pouvant être contenue dans le fort, ni être en sûreté sous sa protection, parce qu'il étoit commandé de par-tout, & environné d'eau. Ce général avoit même, vers les 8 heures, choisi deux officiers de Béarn, la Parguiere & Tourville, l'un pour aller occuper le fort St. Fréderic, l'autre pour lui faire cuire du pain. Sur le point de les faire partir, il se consulta avec les officiers. Il demanda à M. Pouchot s'il pensoit que les ennemis l'attaquassent dans la journée. Il lui répondit:

Monſieur, je le crois ; les ennemis ne peuvent pas connoître l'ouvrage que vous avez fait ; ils imagineront de n'avoir qu'à pouſſer vos corps qui occupent la hauteur ; ils ſentent que s'ils vous délogent, ils ſont maîtres de tout : mais M. votre retranchement eſt à l'abri d'un coup de main, & s'ils le tentent, vous avez grande eſpérance de les faire échouer ; s'ils ne le faiſoient pas aujourd'hui, ils ne pourroient plus dans deux ou trois jours, parce qu'il leur faut ouvrir des chemins pour amener leur artillerie ; alors votre poſition changeroit, & vous auriez le tems pour vous décider ſur le meilleur parti qu'il y auroit à prendre. Cela le détermina à attendre l'événement de cette journée. Les ſoldats travaillerent ſans relache à fortifier leur retranchement. 1758.

Vers les dix heures, il parut un

1758. peloton de troupes sur la montagne du Serpent à sonnette, qui fusillerent notre camp & les soldats occupés aux travaux, sans nous incommoder ; c'étoit Johnson avec des Sauvages qui étoit arrivé cette matinée. On fit porter un pavillon sur le retranchement, avec ordre que s'il survenoit quelque alerte sérieuse, de le planter dessus, & de l'accompagner d'un coup de canon, pour faire revenir les soldats des travaux à leurs armes.

A une heure après midi, les Anglois attaquerent nos grands gardes de grenadiers & de volontaires, qui étoient postés sur les extrêmités du découvert qui n'avoit pas plus de 40 à 50 toises de largeur, en avant du retranchement. Ils se replierent en fort bon ordre, & tinrent long-tems les ennemis en échec. Dès que les troupes qui étoient dispersées aux différents

travaux, entendirent la mousquerie un peu vive, elles coururent 1758. aux armes sans attendre le signal; ce qui arriva à propos, les têtes des colonnes ennemies commençant à déboucher dans le découvert qui étoit rempli d'arbres abattus.

L'on ne sauroit trop louer la bonne volonté du soldat qui se porta de lui-même à son poste. Il n'y eut aucun paresseux. Quatre colonnes des ennemis déboucherent à peu près dans le même tems. Celle de la droite attaqua d'abord la Sarre & Berri; celle du centre avança ensuite. Les deux de la gauche des ennemis marcherent fort proche l'une de l'autre; l'une sur la sommité, l'autre le long du revers de ce côteau, comptant par le feu de celle de la hauteur, s'approcher & faire abandonner la partie du retranchement, où étoient placés Béarn & la Reine que la

colonne de la hauteur voyoit un
1758. peu de revers. Ils s'acharnerent beaucoup en cet endroit. Il en fut de même de notre gauche, où ils pouvoient se couler à la faveur d'un petit rideau qui les épauloit.

On peut cependant dire que toutes les parties du retranchement furent attaquées successivement avec la plus grande vivacité. Ils avoient répandu dans les intervalles des colonnes, des piquets qui par leur feu incommodoient beaucoup le retranchement. L'attaque fut des plus vives pendant quatre heures. Le feu de nos régimens étoit plus nourri & plus vif qu'on ne devoit l'attendre d'un pareil nombre de troupes. Si les abattis dérangerent un peu la marche des colonnes ennemies, ils leur sauverent aussi bien du monde, parce qu'ils s'y trouverent à couvert. Il s'y passa un événement

presque unique, dans le plus chaud de l'affaire, qui peut servir de leçon dans une autre occasion. 1758.

M. de Bassignac, capitaine de Royal-Roussillon, pour s'amuser, mit son mouchoir qui étoit rouge, au bout de son fusil, & s'en servoit pour faire signe aux ennemis d'avancer. La tête de la colonne ennemie, qui étoit vis-à-vis Guyenne, voyant cette espece de drapeau, imagina que c'étoit un drapeau parlementaire, & que nous avions envie de nous rendre. Fort contens d'être débarrassés de la position où ils se trouvoient, les ennemis partent en courant pour venir au retranchement, tenant leur fusil haut en travers à deux mains, & criant, *quarter*. Nos soldats qui ne savoient pas l'aventure du mouchoir, crurent qu'ils venoient pour se rendre, montent tous debout sur le retranchement

1758. avec leurs armes, pour les voir arriver. Cela occasionna une courte cessation de feu.

M. Pouchot qui étoit tout proche de ce régiment, où il occupoit un angle que les ennemis s'éfforçoient de gagner, manqua de balles & de poudre. Il en avoit fait demander aux environs. Comme il étoit très-pressé de l'ennemi, craignant, si sa troupe en étoit dépourvue absolument, que cela n'engageât le soldat d'abandonner son poste, courut à M. de Fontbonne, commandant du régiment de Guyenne, pour qu'il lui en cédât. Il s'y trouva dans l'instant de cet événement. Surpris de voir ces soldats perchés sur le retranchement, il apperçoit aussi-tôt le mouvement des ennemis en avant. Dans ce tems M. de Fontbonne, crioit à ses soldats : *dites leur de quitter leurs armes, & qu'on les recevra.* M. Pouchot qui

jugeoit, à l'allure des ennemis, qu'ils pensoient bien différemment, & qu'ils ne vouloient que joindre le retranchement, cria avec transport aux soldats : *tirez, tirez ; ne voyez-vous pas que ces gens là vont vous enlever ?* Les soldats revenus subitement à eux par cette réflexion, leur font tous debout une décharge qui en jeta plus de deux ou trois cents à terre. Il est certain que ce malentendu faillit nous faire perdre tout l'avantage de cette journée. Les Anglois se remirent bien vîte derriere les abattis. Cette affaire dura encore trois heures & demie ; mais l'on s'appercevoit bien qu'ils ne cherchoient plus qu'à se soutenir jusques à la nuit. Ils nous ont depuis reproché de leur avoir fait une supercherie impardonnable.

1758.

L'ennemi se porta à cette attaque avec la plus grande bravoure, essuyant sans se détourner une

mouſqueterie terrible. Il y en eut
1758. pluſieurs tués à 10 ou 12 pas du retranchement. Nos ſoldats s'y comporterent auſſi admirablement avec beaucoup de gayeté & de ſang froid. Dès qu'ils entendoient redoubler le feu de l'ennemi, on n'entendoit qu'un cri, *prenez garde à la droite, prenez garde à la gauche*. MM. de Montcalm, de Levis & de Bourlamaque, par leur attention à faire paſſer des ſecours à propos aux parties le plus vivement attaquées, méritent toutes ſortes d'éloges, ainſi que l'attention des officiers particuliers à faire manœuvrer les ſoldats dans leur partie. La même juſtice eſt due aux ſoldats de la colonie & aux Canadiens qui occupoient le retranchement de la plaine, qui étoit même hors de défenſe: mais par des petites ſorties continuelles, ils ôterent aux Anglois l'idée de s'étendre dans cette

partie, où ils auroient pu aiſément tourner le retranchement, s'ils euſ- 1758. ſent connu le terrein & la facilité d'y pénétrer. Les Anglois perdirent dans cette affaire de 4 à 5 mille hommes, & beaucoup d'officiers (*a*). Nous en avons eu 42 & cinq cents ſoldats tués ou bleſſés. M. de

---

(*a*) Les Anglois ne firent monter leur perte qu'à 1800 hommes; mais on ſait qu'on doit peu compter ſur leurs relations. Le gouvernement ayant plus à ménager qu'en France les eſprits, ne cherche qu'à les tromper, ſoit en augmentant ſes victoires, ſoit en diminuant ſes pertes. Quelques écrivains de cette nation ont accuſé le général Abercromby d'avoir manqué à ſon devoir, en ne faiſant point avancer ſon artillerie avec laquelle il auroit détruit les retranchemens françois. Cela eſt faux; le canon ne fait point ou très peu d'effet ſur de pareils retranchements; la derniere affaire de Savannah en eſt une preuve inconteſtable.

Bourlamaque reçut une bleſſure
1758. dangereuſe à l'épaule.

On paſſa toute la nuit ſous les armes, craignant que les Anglois ne vouluſſent recommencer le lendemain; ce qui n'étoit pas probable, parce qu'ils avoient perdu à la tête de leurs colonnes toute l'élite de leurs troupes & de leurs officiers. Le régiment royal écoſſois qui attaquoit l'angle de la droite, de 1400 hommes, en perdit plus de 950 & preſque tous ſes officiers. Le lendemain matin les ennemis ſe retirerent & ſe rembarquerent en grand déſordre. Ils abandonnerent 700 quarts de farine, après les avoir défoncés en partie. On trouva dans les bourbiers du chemin de la Chute plus de 500 paires de ſouliers avec leurs boucles; ce qui marque bien leur précipitation à s'en retourner. On ramaſſa pluſieurs ſoldats dans les bois, qui s'étoient égarés.

Le 11, on commença à travailler à corriger notre retranchement, ayant eu une bonne occasion d'en connoître les défauts. Le 12, M. Rigaud arriva avec environ trois mille hommes Canadiens ou soldats de la colonie. Il fut suivi le 13 par 600 Sauvages. Si ces renforts fussent arrivés le jour de l'affaire, ce qui peut-être n'étoit pas impossible, puisque M. de Levis arriva le matin & que M. Pouchot, comme nous l'avons dit, avoit invité les Sauvages à St. Jean de le suivre, il est probable, dis-je, que si ces troupes eussent poursuivi les ennemis dans leur retraite, il s'en seroit peu rembarqué, & leur armée auroit couru risque de périr en partie dans les bois. 1758.

On apprit par un déserteur, que le lendemain de l'affaire les ennemis avoient fait un gros détachement, & que leurs Sauvages se re-

tiroient au nombre de 500, tous
1758. Iroquois. Johnſon les avoit amenés, en leur promettant qu'ils ne ſe battroient point, mais pour voir comment ces Anglois ſe battoient avec les François. Ils n'eurent pas lieu d'être contens de la réception que ces derniers leur firent. Le détachement dont nous venons de parler fut attaquer Frontenac, après qu'ils eurent manqué leur opération à Carillon.

Le 25, partit aux ordres de St. Luc, capitaine de la colonie, un parti de 300 Sauvages & 200 François ou Canadiens. Le 1 Août, il fut de retour. Il avoit attaqué un convoi de 54 chariots, où il y avoit quelques vivres & beaucoup d'équipages qui ont été pillés. Ils amenerent 60 priſonniers, & apporterent 110 chevelures. Quelques jours auparavant, un détachement de 500 hommes, aux ordres

de M. de Courte-Manche, avoit enlevé 40 chevelures, & conduit au camp cinq prisonniers. 1758.

Les Anglois de leur côté travaillerent à se faire un camp retranché. Un parti de M. Marin, capitaine de la colonie, rencontra un corps de leurs troupes, composé de 7 à 800 hommes, & commandé par Roger. M. Marin fit prisonnier un major des milices de la Vieille Angleterre avec quelques autres, & enleva seulement deux chevelures. La perte des Anglois fut estimée à 100 hommes, par les François qui eurent quatre Sauvages tués & quatre blessés, six Canadiens tués & six blessés, parmi lesquels étoient un officier & un cadet.

On peut juger sur le rapport de M. de Longueil qui avoit été envoyé chez les cinq nations, qu'elles étoient alors peu disposées pour nous. Elles savoient la marche des

Anglois destinés pour Frontenac,
1758. qu'elles lui cacherent, en disant que les Anglois vouloient rebâtir les forts du portage & de la riviere de Chouegen.

Le 27, les Anglois, au nombre de 3000 hommes de milice, aux ordres de Bradstreet, vinrent par Corlack, descendirent la riviere de Chouegen, traverserent le lac Ontario, & débarquerent au petit Cataracoui. Ils firent le lendemain une batterie derriere un épaulement des anciens retranchemens qu'on avoit laissé subsister. Ils eurent bientôt ouvert le mur, & la garnison qui étoit de 90 hommes y compris 30 voyageurs, se rendit, à condition qu'on lui permettroit de descendre à Mont-Réal. Les Anglois ramenerent avec eux une partie de l'artillerie (*a*), que nous

(*a*) L'artillerie de ce fort consistoit alors en 60 pieces de canon, & 16 petits mortiers.

leur avions priſe à Chouegen. Ce qu'ils ne purent emporter fut briſé. 1758.
Ils emmenerent encore la barque la *Marquiſe* & le brigantin. Le reſte de notre marine y fut brûlé. On dit qu'ils y prirent ou livrerent aux flammes pour près de deux millions de marchandiſes. 2000 quarts de farine & 500 quarts de lard tomberent auſſi entre leurs mains. Après cette expédition, ils ſe retirerent à la hâte. Si on eût été en état d'équiper des bâtimens, & que l'avis de M. Pouchot eût été ſuivi, il eſt vraiſemblable que cette expédition des Anglois eût échoué.

Le 30, on détacha M. du Pleſſis avec 1800 hommes, pour ſe poſter à la Préſentation & couvrir cette frontiere. M. de Longueil que l'on avoit député aux cinq nations, ne put aller qu'à Chouegen, les Sauvages lui ayant dit de n'aller

1758. pas plus avant, parce que leurs gens étoient tous en chasse & que les Anglois avoient 6 à 7 mille hommes au portage dont ils rebâtissoient les forts. Ils lui annoncerent l'aventure de Carillon dont ils avoient été témoins, en lui ajoutant que nous étions des *Manitous*, & qu'il falloit que nous eussions chacun quinze fusils. Les ennemis construisirent une balandre de 18 pieces de canon au fort George. Depuis ce tems, ils venoient quelquefois roder sur le lac, jusques à l'Isle au mouton; ce qui ne laissoit pas que de nous donner des alertes.

Le 26, on apprit par un déserteur, que le camp du fort George étoit composé du quatrieme bataillon de Royal-Américain, du 17 & du 36 régiment, d'un bataillon écossois, de deux bataillons de milice de Boston, & de cinq cents

hommes de compagnies franches, pouvant monter en tout à 6 ou 7 mille hommes. On sut aussi qu'il étoit arrivé à Orange 5 mille hommes venant de Louisbourg, qui devoient se rendre au camp. Ce déserteur ajouta qu'ils devoient attaquer Carillon, & qu'ils avoient des mortiers, 20 pieces de canon, dont 8 de 24, une grande barque, & deux galiotes de 48 rames chacune.

1758.

Dans le mois d'Octobre, M. de Vaudreuil envoya un renfort de 1300 Canadiens à Carillon. Le 26. on apprit par un autre déserteur que les Anglois décampoient pour entrer en quartier d'hyver; qu'ils avoient évacué le fort George, & coulé à fond leurs barques. Telle fut la fin de cette campagne qui n'auroit pas été malheureuse, sans la prise de Louisbourg & de l'Isle Royale.

1758. La flotte angloise, après être sortie du port d'Halifax, se montra sur les côtes de cette isle. Elle fit d'abord plusieurs tentatives pour y débarquer, mais toujours inutiles. Heureusement pour les ennemis, ils apperçurent qu'un rocher regardé comme inaccessible, n'étoit point gardé. Ils y aborderent & parvinrent à son sommet, sans avoir aucun autre obstacle à surmonter. La suite de cette entreprise & la plupart des détails sont connus de tout le monde (*a*).

(*a*) On trouve un journal très-circonstancié de ce siége, dans les *Mémoires sur le Cap Breton*. On doit encore consulter sur cet événement l'*histoire philos. & polit. des établissemens des Européens*, T. VI. p. 241 & suiv. L'état des fortifications de Louisbourg, son éloignement du Canada, & la foiblesse de notre marine, ne nous permettoient pas de conserver plus long-tems cette place. Il fal-

C'eſt pourquoi nous ne ferons mention ici que de quelques anec- 1758.
dotes. L'amiral Boſcawen croiſoit devant la place avec ſes vaiſſeaux de guerre & tous ſes bâtiments de tranſport dans leſquels étoient reſtés toutes les proviſions de l'armée. Un officier bleu (*b*) de la marine françoiſe ne demanda pour les détruire que deux vaiſſeaux armés en brûlot. Quoiqu'il eût riſqué d'être pris, il n'étoit pas moins

loit donc l'évacuer & en tranſporter la garniſon dans le continent, où elle auroit été employée efficacement à ſe défendre contre les Anglois. Si l'on avoit pris ce parti, nous aurions encore évité la perte de pluſieurs vaiſſeaux de ligne.

(*a*) C'étoit M. de Beauſſier, capitaine de vaiſſeaux; on lui donne ici très-improprement la qualité d'officier bleu, vraiſemblablement parce qu'il avoit commencé par le ſervice du port ſéparé alors, en quelque ſorte, de celui de la marine militaire.

presque assuré de réussir & d'o-
1758. bliger par cette perte les Anglois à lever le siegé de Louisbourg. M. Desgouttes qui commandoit les vaisseaux françois, ne goûta point ce projet & refusa de fournir les moyens de l'exécuter. Ce n'étoit pas, sans doute, dans l'espoir de conserver les vaisseaux du roi. Plusieurs furent brûlés dans le port par les Anglois qui en surprirent même un avec leurs chaloupes. On en avoit mis les équipages à terre pour le service de la place. Lorsqu'elle étoit sur le point de capituler, & dans un moment où les vents tenoient les Anglois éloignés du port, M. de Vauclein voulut engager l'escadre françoise à sortir. Ne pouvant y réussir, il appareilla avec son seul vaisseau, & s'en revint en France. Toutes les autres furent la proye des flammes, ou tomberent au pouvoir des ennemis.

Les

Les Anglois firent encore pendant cette campagne un détachement de 2000 hommes pour venir occuper la Belle-Riviere. Le 14 Septembre 800 Ecossois & miliciens, aux ordres de deux majors, s'approcherent au point du jour jusques au bord du découvert fait autour du fort du Quesne, sans avoir été apperçus. Le Major de milice hésitoit d'attaquer ; mais le Major Grant, Ecossois, ne voulant pas s'en retourner sans rien faire, fit mettre le feu à un petit hangard qui étoit au bout, pour engager une affaire. Les Canadiens & quelques Sauvages qui étoient logés dans des huttes autour du fort, voyant ce feu extraordinaire au point du jour, eurent la curiosité de se glisser dans le taillis pour examiner ce que cela pouvoit être. Ils se suivoient les uns les autres. Comme 1758.

les Sauvages & Canadiens sont or-
1758. dinairement en chemises dans le beau tems, ils furent bientôt prêts. Les premiers arrivés appercevant des troupes, commencerent à les fusiller. Les Anglois battirent la caisse, ce qui donna l'alerte dans le fort d'où l'on envoya aussi-tôt du secours aux premiers qui en étoient sortis. On suivit si vigoureusement ce corps des ennemis, qu'on leur fit 250 chevelures, 100 prisonniers, parmi lesquels furent six officiers & les deux Majors. Le reste fut poursuivi dans les bois où ils périrent la plupart.

Le 22 Septembre, M. Aubry, capitaine aux Illinois, partit du fort du Quesne avec un détachement de Canadiens & des Sauvages Loups d'environ 600 hommes, pour aller reconnoître les Anglois qui étoient campés à

Loyal-Anon. Il trouva un petit camp en avant des retranchemens, qui renfermoit un corps de 2000 hommes. L'avant-garde de notre détachement ayant été découverte, les Anglois envoyerent un capitaine & 50 hommes pour le reconnoître. Il donna dans le détachement qui le défit entierement. En ſuivant les fuyards, les François tomberent ſur ce petit camp, le ſurprirent & diſperſerent (*a*) les fuyards qui gagnerent à peine leur grand retranchement que M. Aubry tint comme bloqué pendant deux jours. Il tua 200 bœufs ou chevaux. Nos gens s'en revinrent preſque tous montés. 1758.

(*a*) Un ſoldat étant entré dans une tente, trouva un officiers qui prenoit ſon thé. Il lui dit : comment, tes camarades ſe battent, & tu es ici tranquille ! tu ne mérites pas de vivre. Il le tua d'un coup de hache.

1758. Ils évaluerent la perte des ennemis à 200 hommes, & la nôtre à un caporal & deux soldats.

Les ennemis avoient un autre camp à Raiston où étoit le général Forbes, lieutenant colonel de Royal-Américain, commandant en chef. Ils venoient en tatonnant sur le fort du Quesne, que le défaut de vivres obligea bientôt d'abandonner. Dans le mois d'Octobre, M. de Lignery qui y commandoit, avoit renvoyé les Sauvages & les François du détroit, & des Illinois qui s'y étoient rendus pour couvrir ce poste.

Le 27 Novembre, M. de Corbiere, capitaine de la colonie, fut en détachement sur Loyal-Anon avec 45 hommes Sauvages, soldats & Canadiens. Il rencontra une avant-garde qu'il jugea de 7 à 800 hommes, & l'attaqua. Elle se replia en désordre sur le camp. Les

François firent une centaine de chevelures & fept prifonniers. Ils 1758. fuivirent les ennemis jufques à leur retranchement d'où on leur tira du canon. Ces événements doivent paroître extraordinaires ; mais on en concevra la poffibilité, fi l'on confidére que les Anglois ne fe portoient en avant qu'en tremblant ; que lorfqu'ils étoient attaqués, ils ne pouvoient prefque pas juger du nombre de leurs ennemis, parce que nos gens étoient toujours difperfés & cachés derriere des arbres. Les Anglois, au contraire, n'ofant s'éparpiller dans un pays inconnu, demeurant toujours en corps, étoient écrafés par le feu d'hommes qui tiroient très-jufte.

Dans une feconde fortie, M. de Corbiere rencontra les ennemis à trois lieues du fort du Quefne. Il retourna en avertir M. de Lignery,

qui, se trouvant dépourvu de trou-
1758. pes & de vivres, embarqua sur le champ avec l'artillerie ce qui lui restoit de munitions pour les Illinois, distribua les marchandises qui lui restoient aux Sauvages de ces cantons, & se retira lui-même avec eux à Sonnioto & à la Riviere à la Roche. M. de Corbiere, après avoir brûlé le fort du Quesne, remonta par terre avec quelques Canadiens & soldats au fort Machault.

Les ennemis arriverent au fort du Quesne où ils trouverent tout détruit (*a*). Ayant apperçu dans les débris quelques os calcinés, sans doute de quelques animaux, ils supposerent que les François s'é-

(*a*) Ce fut le 25 Novembre, que les Anglois prirent possession de ces décombres. Le général Forbes accablé de fatigues mourut quelque tems après.

toient amusés à brûler leurs pri- 1758.
sonniers, ce qui est une des plus horribles calomnies que la haine nationale ait pu inventer.

On peut voir par ces détails qu'il y avoit eu bien du monde, soit François ou Sauvages, dans cette partie pendant cette campagne, ce qui occasionna bien des consommations. Cependant les marchandises & les vivres y furent toujours bien rares. Le commandant se trouva souvent obligé d'acheter & racheter des soldats & officiers des effets du magasin qui avoient été vendus ou distribués. Il y vint des canots de marchandises de différents particuliers à qui on avoit donné la permission de vendre. Ils le firent très-chérement, à cause de l'éloignement & de la disette. Néanmoins, malgré cela, on ne fut pas mieux pourvu. La perte de Frontenac augmenta tout ce désordre,

1758. d'où s'ensuivit celle du fort du Quesne qui avoit coûté tant de millions. On ne croit pas exagérer, quand on dira que la dépense totale devoit passer cette année vingt millions. Ceux qui ont vérifié ces comptes sont en état de juger si on s'éloigne de la vérité (*a*). Les Anglois repasserent les monts Apallaches, en laissant un corps de 4 à 500 hommes au fort du Quesne, où ils commencerent le fort de Pittsbourg sur l'extrêmité du découvert de l'ancien fort.

Ils posterent encore 250 hommes à Loyal-Anon. Ils inviterent nos Sauvages à rester tranquilles, & à laisser battre l'Anglois avec le François qui mouroit de faim, &

(*a*) M. Pouchot n'en dit pas encore assez. La dépense de cette année fut la plus considérable de toutes celles de la guerre. Elle monta à vingt-sept millions neuf cents mille francs.

n'avoit plus de marchandises à leur donner. Ils répondirent qu'ils ne 1758.
l'écouteroient qu'après être assurés de leur propre tranquillité.

Dans les derniers mois de la campagne, les vivres manquoient déja en Canada, quoiqu'il fût plus arrivé de vaisseaux de France que dans les années précédentes. L'intendant offrit de donner aux capitaines 45 liv. & aux lieutenants 20 liv. pour leur tenir lieu de ration, n'ayant pas de quoi la leur fournir en pain & en lard. A la fin de cette campagne, M. de Levis emmena M. Pouchot avec lui dans son bateau. Ils visiterent ensemble avec M. de Montcalm les endroits qui pouvoient former des points de résistance. M. Pouchot proposa d'abord la Riviere à la Borbue; ensuite on examina l'Isle aux Noix pour laquelle on se détermina.

Les troupes étant de retour en

1758. Canada à la fin de Novembre, furent distribuées dans les villages au dessous & au dessus de Québec, jusques à l'extrêmité de l'isle de Mont-Réal. On ne laissa dans les villes de Québec & de Mont-Réal, que le monde nécessaire pour y monter la garde.

Cet hyver, les vivres étant extrêmement rares, l'on réduisit la ration de pain à une livre & demie, & celle de lard à un quart de livre. Ce dernier objet manquant, l'intendant proposa de donner du cheval aux troupes. On fut obligé de l'accepter sans murmurer. Avec de l'économie on eût pu néanmoins fournir du lard, puisqu'on fut obligé à la fonte des glaces d'en jeter qui s'étoit gâté. Le munitionnaire fut donc chargé de fournir des chevaux. Il ramassa en conséquence toutes les rosses du pays pour les faire manger aux troupes: ainsi,

dès que l'on voyoit un cheval exté- 1758.
nué, on l'appelloit un *Cadet* (*a*). Tous les généraux servirent du cheval sur leur table, pour le bon exemple. M. de Montreuil qui donna aussi à manger quelquefois, en offroit à ses convives. On le lui fit payer à 20 sols la livre. Il n'y eut pas jusques à Péan, aide-Major de Québec, qui eut l'insolence d'en mettre toujours sur sa table. Comment peut-on appeller autrement l'audace d'un homme qui disposoit de tout ce qui étoit dans le pays, & qui fournissoit pour des millions des vivres au roi, d'affecter ce ton vis-à-vis des officiers & des soldats qui étoient dans la souffrance? Sur ces tables on ne servoit qu'un quarteron de pain. Si

(*a*) Nom de ce munitionnaire, le plus insigne frippon qui eût encore paru en Amérique.

on en vouloit manger davantage
1758. on l'apportoit dans la poche. D'ailleurs, ces Meſſieurs faiſoient fort bonne chere; mais c'étoit le ton d'en agir ainſi.

Les officiers françois tâcherent par leur induſtrie à pourvoir, chez les habitants, à leurs beſoins; & à force d'argent, ils ſe les procurerent. Le boiſſeau de grains peſant 45 livres, valoit trente livres tournois, & le vin 900 à 1200 liv. la barrique de 220 bouteilles. Telle étoit la ſituation du Canada pendant cet hyver où il s'y réfugia beaucoup d'Acadiens après la priſe de Louisbourg. Réduits à quatre onces de pain par jour, ils cherchoient dans les égouts de Québec, à aſſouvir leur faim. Tel fut le ſort d'une partie de ces colons, dont l'attachement à leur mere-patrie égala ſon indifférence. Elle les laiſſoit périr de miſere, tandis que d'odieux

d'odieux traitants & d'infâmes commis s'enrichissoient à ses dépends 1758.
par des malversations inouies.

La capitulation de Closter-Seven, & la prise de Louisbourg firent passer cet hyver dans la Nouvelle Angleterre 27 régiments de vieilles troupes, compris celles qui y étoient arrivées précédemment. On apprit que les Anglois s'occupoient sérieusement des grands projets pour la campagne prochaine. Ils travaillerent à construire de nouveaux forts, ceux de George, de Chouegen & de Pittsbourg.

Le commandant de ce dernier, dans un conseil, fit aux Sauvages de la Belle-Riviere de grandes excuses de s'être brouillé avec eux, & d'avoir ensanglanté leur terre. Il les assura que désormais il vouloit vivre en paix avec eux, qu'il les prioit d'oublier le passé; il ajouta qu'il n'étoit pas fâché de les voir

1758. liés avec les François, que puiſqu'ils s'étoient retirés, il n'avoit point ordre de les attaquer. Les Anglois n'avoient fait, ſelon lui, chez eux, une petite cabane que pour la traite; que s'ils vouloient le venir voir, il avoit fait de petits repoſoirs où ils trouveroient tous leurs beſoins. Ce diſcours, qui étoit très-pathétique, ébranla beaucoup ces Sauvages, Loups & Chaouanons. Ils répondirent cependant qu'il falloit qu'ils ſuſſent, avant de ſe déterminer, le ſentiment des autres Sauvages leurs alliés. On peut juger de là que les Anglois n'étoient pas dans l'intention de faire de grands efforts dans cette partie.

Johnſon tint auſſi un grand conſeil chez les Cinq Nations. Il les exhortoit de faire retirer les Sauvages de nos miſſions, & leur dit qu'ils devoient abſolument tuer au printems Onontio, le roi de France, & qu'ils viendroient alors avec 10

mille hommes ſur le lac Ontario pour attaquer tous nos poſtes. 1758.

Pour finir de rapporter les événements de cette campagne, nous parlerons ici de la malheureuſe aventure du vaiſſeau l'*Aigle*, parti en Juin de France, & chargé d'armes & d'habillements pour les troupes françoiſes. Ce vaiſſeau, de 50 canons, vint échouer à Mai-Catinat à l'entrée du fleuve St. Laurent, après avoir paſſé par le détroit de Belle-Isle. Il eut cependant le bonheur de ſauver beaucoup de vivres & d'effets. On fut averti à Québec de cet accident, & on envoya un vaiſſeau qui fut chargé des débris. Celui-ci ſe perdit avec ce qui avoit été ſauvé, & on ne retira cette fois que quelques farines. Elles furent rembarquées ſur le bâtiment qui fait la traite du poſte de Mingan. Ce bâtiment périt encore à Kamouraska, & l'é-

1758. quipage qui étoit de 280 hommes, par ces différents naufrages, fut réduit à 80, qui arriverent à Québec la plupart malades.

L'officier qui commandoit l'*Aigle* fut chargé, la campagne suivante, d'un brûlot détaché contre la flotte angloise. Il sauta avant d'aborder aucun vaisseau, & son équipage périt tout, excepté cinq hommes.

Au commencement du printems, il fallut faire des approvisionnements en farines & en lards. On en enleva autant que l'on put aux habitants de la colonie. Quoiqu'on leur payât ces articles très-cher pour le roi, comme ils ne pouvoient être remplacés d'ailleurs, cela causa une disette réelle parmi eux. Etant employés à la guerre pendant la campagne, ils ne pouvoient cultiver leurs terres comme dans un autre tems, & ne recueilloient pas la même quantité de grains.

FIN du premier Volume.

Cleaned & Oiled

August 1986